# Vivre à Lorgues

*La vido vidanto à Lorgué*

JOURNAL COMMUNAL

*Ouverture des portes de la médiathèque lundi 5 avril 2004, 15 heures.*


## V.A.L. n°69

**Jeudi 4 mars 2004**


### Sommaire


***p. 2 et 3***
- ...Le platane et le micocoulier. *M. Chapelain.*
- Propos en clair... *J. Gauneau.*
- Téléthon 2003. Merci... *Les bonnes gens...*
- Feuille d'hiver... *J.-L. Cascetta.*
- Un instituteur de Lorgues guillotiné à Paris. *P. Delignon.*

***p. 4 et 5 - Vitalité associative d'ici et là***
- Le Thoronet : le Foyer Rural s'extériorise. *J. Bertz.*
- A.S.Arcoise-Foot. « Fourmis » à la tâche. *D. Bouquet.*
- Taradeau Accueil Amitié. *A. Decanini, L. Teisseire et M.-P. Teisseire.*
- Lorgues Animation Vidéo. *P. Katchadourian.*
- Brèves associatives : Secours catholique.

***p. 6 et 7***
- Pour un chœur grégorien. *F. Villard.*
- Organistes à Saint-Martin... *G. Hardouin.*
- Tricentenaire de Saint-Martin. *Ch. Delseray.*

***p. 8 et 9***
- Tricentenaire de S[t]-Martin *(suite et fin).*
- Jeu grammatical. *Ch. D.*
- Brèves associatives : Var Automobiles Randonnées, Lorgues-cyclo.
- Se faire lire: un travail d'auteur ? *G. Hardouin.*
- Sellette médiatique : avis d'invitée. *M. Dallée.*

***p. 10 et 11***
- Lu pour vous. *Ch. Turner, M. Créquis.*
- Vous avez dit arobase ? *S. Lagnien.*
- Brèves associatives : Union Nationale des Combattants de Lorgues. *E. François.*
- Recette de *Babette*. Tourte de blettes.
- L'Arquebuse. *L. Doumont.*
- Le coin-détente. *J.-Cl. Larroque.*

***4[e] couv.*** - La grille d'Antoine. *A. Payet.*


*Feuille jointe :*
**Enquête.**
**La pratique de la langue provençale à Lorgues.**
*A. Lagier.*

*Encarts blancs :*
**Institutionnel - Dossier D.F.C.I.**

# Editorial

### Du village a la cité vivante

De longue date, la cité de Lorgues subsiste par-delà les mutations.

Au Moyen-Age, elle avait su conquérir une certaine autonomie. En échange d'avantages économiques et politiques, les comtes de Provence lui accordèrent leur protection et une émancipation privilégiées. L'institution d'un fonctionnaire comtal, le viguier, conféra à Lorgues cette allure de petite capitale qui distingue la cité du village ; elle exerça ses fonctions administratives de justice, de police, de perception de droits, jusqu'en 1790... Actuel chef-lieu de canton, Lorgues reste ce relais issu de la viguerie.

L'allure citadine de Lorgues, à la manière provençale, n'a jamais été démentie par l'histoire : vous en contemplez quotidiennement l'actualité.

Quand nous avons été élus à la mairie, en 1983, nous étions informés de cette histoire remarquable. C'est pourquoi nous avons mis en place une politique de réhabilitation urbaine ininterrompue, munis de la volonté de contribuer durablement au devenir de Lorgues !

Cependant, me dit-on, qu'en est-il de la diffusion d'habitats dans la campagne lorguaise, de l'environnement rural, du charme et du naturel du terroir ?

Ce dialogue a été engagé en 1971 par nos prédécesseurs à la mairie, quand le premier Plan d'Occupation des Sols a été mis en chantier. A la requête de l'Etat, il a été annulé par le Tribunal Administratif en 1983. Nous l'avons refait sur la base d'un projet respectant le territoire, renforçant les hameaux et la ville, créant des obligations de voiries, d'adduction d'eau et d'assainissement, et préservant d'importants poumons agricoles et forestiers.

Ainsi, nous avons viabilisé le terroir par souci de préserver l'avenir et par respect du droit des propriétaires fonciers à tirer profit de leurs biens. Nous avons assuré la constructibilité pour 30 ans... C'est ce qui permet à la plupart d'entre vous d'être logés à Lorgues dans un cadre de vie reconnu pour son caractère d'exception.

Il faut nous rendre cette justice : Lorgues gagne en attractivité. Le nombre accru d'habitants nous en est témoin. Elle compte, en 2003, 9725 habitants, dont un tiers a plus de 60 ans, et les jeunes, scolarisés dans nos écoles, au collège et au lycée, sont un autre tiers de la population.

Cette croissance est due à la loi de l'offre et de la demande de terrains à bâtir. Elle l'est aussi aux politiques d'accompagnement et d'animation conduites par la municipalité.

Tout ceci, c'était pour les aspects matériels de notre expansion.

Sur un plan symbolique, Lorgues, en réalité, est redevenue une cité, c'est-à-dire une petite ville considérée spécialement sous son aspect de personne morale, comme elle l'avait été dans ses phases de plénitude... Son identité actuelle naît nécessairement des échanges entre anciens et nouveaux habitants. Car Lorgues a vocation d'être une société à échelle humaine, une société d'accueil, où les inévitables problèmes de quotidienneté et d'environnement seront mieux maîtrisés.

Nous avons l'avantage immense que ce territoire reste en quelque sorte neuf. Il ne s'agit pas d'une banlieue ni d'une cité-dortoir, non plus qu'un bourg dégradé. Mais, du village à la cité vivante, la modernité de Lorgues reste encore à édifier, dans son ampleur économique nouvelle, dans sa vie relationnelle et dans son confort collectif quotidien.

*Avec volonté et sérieux*, l'action municipale se déploie en faveur de la cité vivante de Lorgues. *Avec volonté et sérieux*, prenez pleinement part à ce concert que nous faisons tout pour rendre harmonieux. Ensemble, avec audace et fermeté, construisons et protégeons ce cadre de vie millénaire, où tant d'entre nous trouvent de bonnes raisons de se sentir bien... Ensemble !

**Barthélemy MARIANI, maire de Lorgues, conseiller général du Var**

# Propos en clair, en attendant le printemps

*Pour quelques dirigeants de notre pays il suffit d'être le chef d'un parti pour que la transgression d'une loi, que soi-même, en qualité de responsable politique, on a contribué à faire voter, cesse d'être un acte délinquant. Ainsi, pour ceux qui ont le pouvoir, la justice cesse d'être la justice dès que les magistrats osent s'attaquer à la classe dirigeante.*

*C'est l'incroyable leçon que la France donne ces jours-ci à lire, à être même, et au monde : tout citoyen doit désormais comprendre que « lui » sera immanquablement condamné là où d'autres seront intouchables. En quelques mois, notre pays passe de l'impunité du président dans l'exercice de ses fonctions, à celle de tout dirigeant politique. Dans un tel régime, il n'est plus besoin d'amnistie et il est aisé de comprendre que la patrie des droits de l'homme n'ait plus guère de leçons à donner au président de la Chine, ou d'ailleurs.*

*Mon propos n'est ni affaire de personne, ni affaire politicienne. Mais comme libre citoyen, je pense que si on peut ne pas être d'accord sur des objectifs politiques, on ne peut pas transiger sur ces droits fondamentaux, sauf à souhaiter le chaos. Car s'il accepte de revenir à une justice de classe antérieure à la Révolution, notre pays s'installe dans la voie de la régression, et bafoue les valeurs qui l'ont fondé.*

*Instaurer la délation comme étant un acte civique, comme visent à le faire les projets de loi en gestation, c'est affirmer qu'en droit comme en politique la fin justifie désormais les moyens dès lors que celui qui les exerce est le plus fort. En démantelant la justice à sa manière, c'est au pilier-même de la démocratie que s'attaque l'actuel gouvernement.*

*A ceux qui pensent qu'il en a toujours été ainsi, et se laissent aller au fatalisme ou aux tentations démagogiques, il faut rappeler qu'il reste, comme dans toute vraie démocratie, la sanction des urnes.*

*Sinon, que répondre aux perplexités des jeunes qui nous interpellent sur ce que nous appelons la loi ?*

***Jacques Gauneau***

# Ombre et lumière

## Le platane et le micocoulier

## *La platano e lou falabreguié*

Dans nos villages et nos campagnes, les platanes sont omniprésents dans les basses plaines. En été, ils donnent leur ombre profonde à nos cours et places de villages, ils parent de leur silhouette des allées de châteaux et de domaines, ils bordent encore certains tronçons de nos routes nationales et départementales. La plupart des habitants du Midi ne les regardent plus tant ce sont des arbres familiers. Cependant, certains pluri-centenaires, n'ayant sans doute jamais été taillés, sont d'admirables spécimens. Et puis quoi de plus beau qu'une allée de platanes à l'automne, lorsque, vue de haut, elle s'étire en un long serpent doré !

**Les platanes**

Nos platanes sont originaires du Moyen-Orient. Le platane oriental nous est parvenu dès le premier siècle par la route habituelle, la Grèce et Rome. Datant, semble-t-il, du tertiaire, la période glaciaire l'avait chassé de l'Occident, où il se réacclimate timidement en France du Nord. Mais c'est un arbre sensible aux grands froids.

Pourvu de feuilles lobées (5 à 7), Platanus Orientalis porte des boules à l'aspect hérissé qui restent attachées bien après la chute des feuilles.

Le pollen du platane est considéré comme l'un des plus allergisants qui soient. Par ailleurs, les soies raides des boules (akènes) sont dispersées par le vent et sont particulièrement irritantes pour les muqueuses (œil, nez, gorge). D'autre part, les feuilles, dès qu'elles quittent leur support, sont longues à se détruire naturellement. Si elles ne sont pas ramassées, elles ne tardent pas à boucher caniveaux et égouts. En conséquence et du fait du phénomène d'urbanisation, le platane ne bénéficie plus de la même aura que par le passé. De plus, vieillissant, outre la maladie, son tronc se creuse et devient le siège de nombreux parasites : chenilles, chancres, champignons... L'arbre n'est donc pas aussi rustique qu'on le pense et nécessite un entretien attentif, et, en particulier en ville, l'élagage bi ou tri annuel.

Ce qui fait que l'on n'hésite plus à le remplacer en ultime recours par une autre essence de préférence à pousse rapide : le tilleul en particulier.

**Le micocoulier**

Pourtant, il est un autre arbre de Provence : le micocoulier ou Celtis australis. C'est un arbre fort élégant pouvant atteindre l'âge respectable de cinq à six siècles et une hauteur de 25 à 30 mètres. Son feuillage est léger, son tronc gris souvent en « patte d'éléphant » -nettement plus gros à la base- ses fruits d'un violet noir, comestibles - goûteux mais il n'y a que la peau sur le noyau !- lui confèrent un net caractère ornemental, et bien que poussant spontanément dans les haies, au bord des rivières, il est facilement domesticable dans les parcs, les bords de route et sur les places publiques. Sans nécessité d'élagage, il couvre de son ombre légère, très rapidement, une grande surface, lui donnant un charme particulier. Il y en a un superbe, devant **l'église du Vieux-Fox** : 6 m de circonférence.

Contrairement au platane, ses feuilles sèchent rapidement et se réduisent naturellement en poussière. Les risques allergènes sont réduits. Il pourrait avantageusement remplacer les platanes condamnés.

D'autre part, c'est en micocoulier que sont faits des manches d'outils et principalement les fourches à trois doigts, prélevées et « élevées » dans des futaies prévues pour cela.

**Michel Chapelain**

**Note de Léo Doumont :** depuis la rédaction de cet article, des micocouliers ont été plantés dans les délaissés de la route de Salernes, à quelques centaines de mètres du stade Jean-Turchi. A quand des micocouliers en ville, précisément pour remplacer les platanes ?

# Téléthon 03 : merci à tous

**Pour la dixième année consécutive**, de nombreux Lorguais répondent présents à cet énorme élan de générosité en faveur de la recherche sur les maladies génétiques.

Cette année encore, grâce à vous tous, la participation de notre Commune a été supérieure à celle de l'an dernier puisque nous avons recueilli 22.839 €.

A Lorgues, le Téléthon c'est une « ruche » avec beaucoup « d'ouvrières ».

A Lorgues, le Téléthon c'est plus de 30 animations concoctées par quelques 40 associations ou groupements :

- Des acteurs de tous âges : du jardin d'enfants à la maison de retraite, en passant par les écoles maternelles, primaires, le centre aéré, le collège...
- Des acteurs de tous horizons : culturel, associatif, sportif...
- Des acteurs partenaires qui nous aident dans toutes nos opérations : vente de roses, tombola, vente de bougies, cartes de vœux...
- Des partenaires commerçants, artistes, intermittents du spectacle, artisans, domaines viticoles qui nous permettent d'organiser à « coût zéro » le dîner-spectacle du samedi soir...
- De la nouveauté intercommunale : randonnée pédestre...
- Des services officiels : mairie, Office du tourisme, qui nous facilitent grandement la logistique.

**Bien sûr, l'organisation de toutes ces manifestations n'est pas un long fleuve tranquille, mais les bénévoles organisateurs oublient les... oublieux qui n'ont pas joué le jeu, quand il leur devient possible de remettre à la responsable départementale de l'A.F.M. un chèque plus important que celui de l'année précédente.**

**Les bonnes gens du Téléthon**

## *Souvenirs de postier lorguais*

# Feuille d'hiver

# « Té, vé ! encore une ... »

Nous étions à la fin de l'année. L'époque traditionnelle des calendriers ou plus exactement l'époque de la distribution des almanachs des P.T.T.

Ce jour là, comme d'habitude, j'allais de maison en maison faisant la distribution à domicile des lettres et imprimés ; adressant un mot gentil ; une réflexion sur le temps présent et celui à venir ; un souhait sur la santé à tous ceux rencontrés à cette occasion.

Les jours précédents, j'avais remis dans la rue (chose tout à fait exceptionnelle) un calendrier à une certaine dame qui n'avait ce jour là que l'argent pour ses courses mais, m'avait-elle dit : « - Puisque vous avez toute la collection présentement, j'ai donc un plus grand choix. Ce qui me ravit ». Que ne ferait-on pas pour être agréable ?

Elle passe toute la collection en revue. En prend un dont la gravure lui convient et me dit : « -Je n'ai pas d'argent. J'ai juste assez pour faire mes courses. Je vous donnerai votre étrenne demain. En passant chez moi vous me donnerez un petit coup de sonnette ».

Le lendemain vers les 11h, je passe dans la rue en « tricotant »[1] ma distribution. Je n'ai pas besoin de sonner chez la dame. Elle m'aperçoit de sa fenêtre. Quand je suis devant chez elle, elle ouvre la fenêtre et me crie : « - Bonjour facteur, tenez ce que je vous dois !!! » Il faut préciser, ici, que la dite dame habite au 3e étage. Dans une minute d'étourderie, elle n'a pas mis les billets qu'elle comptait me donner dans une enveloppe ou, à la limite, ne les a pas réunis dans une épingle à linge ou un trombone : non, elle les a simplement pliés en deux et les a jetés dans le vide.

Quelques mètres de chute et par un léger *mistralo* qui soufflait ce matin là, voilà six billets (de 5 francs Victor-Hugo) qui descendent comme des feuilles mortes à l'automne, faisant mille arabesques, s'accrochant aux volets du second, se plaquant contre la façade et hésitant un instant avant de faire l'hélice.

Sur ces entrefaites, passe dans la rue monsieur X, pince-sans-rire bien connu et peut être aussi misogyne. Il voit sans trop lever la tête tous ces billets qui virevoltent dans l'air du matin. Intrigué, il lève la tête carrément, aperçoit la dame à sa fenêtre et lâche d'une voix de stentor : « -Té, vé ! encore une... qui jette l'argent par les fenêtres. C'est un monde ça ! » et continue sa route. Moment de stupeur de la dame puis dans un « brrr...ah » bien senti de la langue « tirée » et dans un ton aussi fort que le sien : « -Qu'est ce que cela peut vous faire, c'est pas le vôtre ! Non mais, vieux machin ! » Haussement d'épaules de notre homme. Je crois qu'il riait et était très content de son mot.

J'ai récupéré les billets un peu partout sur le sol, adressé un grand merci et continué ma tournée comme il se doit. Je riais aussi, je crois, de cette aventure.

**Jean Louis Cascetta**

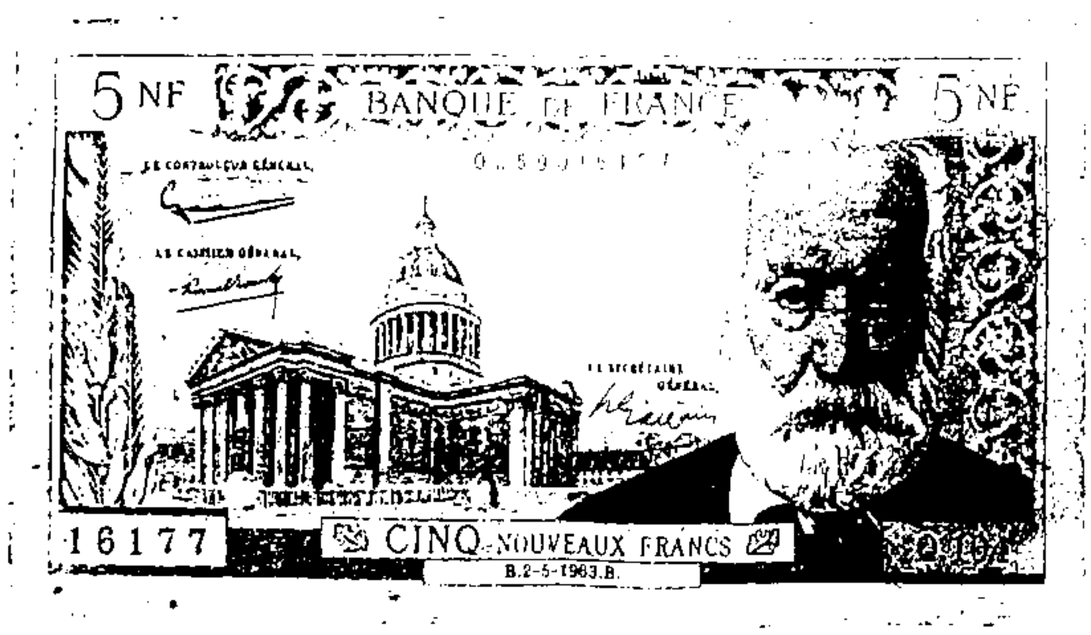


[1] « Tricoter » en termes de postier : distribuer le courrier dans une rue en alternant les numéros pairs et impairs ; donc, pour le facteur, traverser et retraverser la rue de nombreuses fois.

## *Dernières nouvelles de Paris*

# Un instituteur de Lorgues guillotiné

## (le 2 prairial An 2)

Dans le musée de la Conciergerie à Paris, on peut voir un grand panneau intitulé « liste générale et très exacte des 2780 condamnés à mort à Paris ».

Sur cette liste figure un certain Delignon Gabriel, maître d'écriture. Il était né en 1752 à Villaines-en-Duesmois, Côte-d'Or. En 1772, à 20 ans, il quitte son village natal pour la première fois pour s'engager dans le régiment Orléans Dragon sous lequel il va servir huit ans.

En 1780, il s'installe à Saint-Marcellin, dans le Dauphiné, où il exerce la profession d'instituteur.

C'est en 1781 qu'il vient se fixer à Lorgues, toujours comme instituteur. Il y demeurera jusqu'en 1791. Il s'y marie le 8 mars 1791 avec une fille du pays, Charlotte Jassaud, (réf. Relevé des mariages à Lorgues 1668-an 99 par le C.G.S.E.V.).

Le mois suivant, les nouveaux mariés viennent s'installer à Villaines-en-Duesmois, où Charlotte décède le 15 juillet de la même année, en accouchant d'un fils qui lui survivra.

Après un bref séjour à Semur-en-Auxois, où il enseigne « l'écriture et l'arithmétique », Gabriel revient définitivement à Villaines-en-Duesmois, toujours comme instituteur, en juin 1793.

Début 1794, il est prévenu d'être l'agent d'une conspiration réelle ou supposée, à l'effet de jouer un personnage et de se donner de l'importance auprès du Comité de Salut Public (Réquisition de l'accusateur public près le tribunal criminel de la Côte-d'Or du 3 Floréal An 2 -22 avril 1794-).

Il sera alors transféré à la prison de la Conciergerie à Paris, condamné à mort par le Tribunal Révolutionnaire le 2 Prairial de l'An 2 (21 mai 1794) et guillotiné le même jour avec six autres condamnés.

D'après son dossier, conservé aux Archives Nationales, il apparaît que Gabriel Delignon aurait été un « fort en gueule », cherchant à tout prix à se faire valoir. C'est vraisemblablement une des causes principales de son malheur.

Sources : recherches effectuées gracieusement par G. Foviaux, chercheur historien et généalogiste (réf. : La Généalogie, collection « Que sais-je ? » n°917 p 75 de J.-L. Beaucarnot).

**Pierre Delignon**

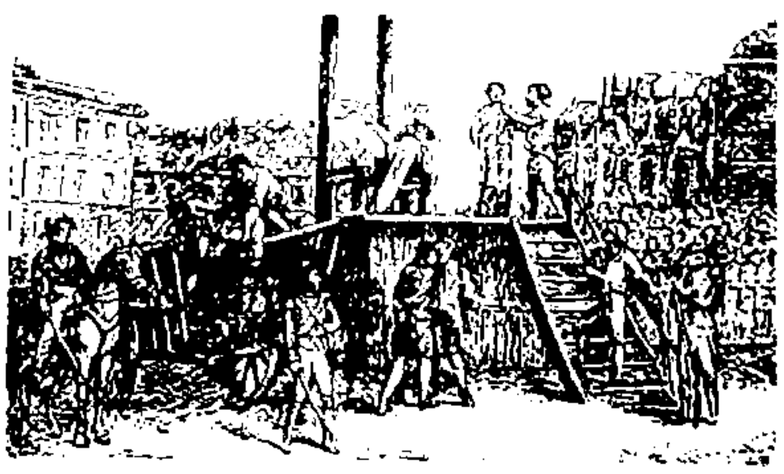

# Il n'est pas de bon bec que de Lorgues !

***Depuis le numéro spécial d'été 2003, sous-titré « Petite région et bon voisinage », VAL s'efforce, autant que possible, de vous intéresser aux activités déployées sur les Communes voisines. Trois associations sont accueillies dans ces colonnes : leurs responsables s'y expriment...***

***Qu'on se passe le message : VAL s'est engagé sur le terrain intercommunal et il n'est pas prêt à s'en écarter !***

## Au Thoronet

# Le Grillon sort de son nid

## *ou : le Foyer Rural s'extériorise*

Le Foyer Rural du Thoronet est heureux de pouvoir organiser des festivités et sorties **avec les villages du canton de Lorgues**. Par exemple...

- 31 décembre 2003 : réveillon avec le Foyer Rural de Taradeau sous la présidence de Pierre Laurent et de son équipe ;
- 31 janvier 2004 : randonnée découverte dans l'Estérel, avec M. Richard, guide à l'Office National des Forêts du Muy et Les Mille Pattes du Thoronet ;
- 7 février 2004 : soirée organisée par le Foyer Rural de Taradeau. Spectacle « Les 10 Commandements » ; paëlla et soirée dansante ;
- 9 février 2004 : le tennis de table du Thoronet, dirigé par M. et Mme Caillé, s'associe au Challenge des trois villages Le Thoronet-Taradeau-Les Arcs ;
- En avril 2004 : les Milles Pattes du Thoronet et La Godasse Lorguaise organiseront une seconde sortie avec le guide de l' O.N.F. du Muy pour constater la repousse et la transformation de la forêt dans les zones incendiées ; un autre parcours à découvrir ;
- Dimanche 4 avril 2004 : en l'église du Thoronet à 16h, un concert à ne pas manquer, avec l'Ensemble Choral de Lorgues, dirigé par Benoît Sallé ; il vous fera découvrir tous les aspects du chant choral à travers : Schubert, Haendel, Fauré... Un bel événement, dans notre église Sainte-Marie du Thoronet (il sera demandé 10 euro par personne, pour un après-midi musical prestigieux).

**La mission du Foyer Rural du Thoronet :** créer des liens entre hommes et femmes, dans un esprit de solidarité, en faisant une large place à la convivialité, qui est souvent le meilleur ingrédient pour « faire ensemble ».

**Jeanine Bentz, présidente**

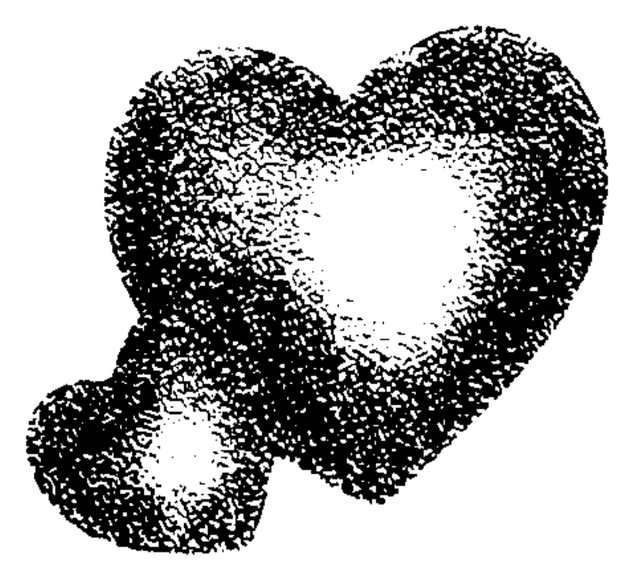

## Association Sportive Arcoise-football

# « Fourmis » à la tâche

***On connaît des idées toutes faites : « petit Poucet deviendra grand », « les petits torrents font les grands fleuves », « être et ne pas paraître », etc. Au club de foot des Arcs, qui reprend progressivement des couleurs, on se soucie peu des apparences d'un stade à l'ancienne : on s'y active mordicus. Le bénévolat tient une place majeure dans la relance des activités « jeunes » du club. VAL prête la plume à son président.***

**Petite histoire de l'A.S.A.-foot**

Aux Arcs, le club de foot avait pris un mauvais pli à cause d'un problème d'indiscipline sportive qu'il vaut mieux oublier, sauf à le garder en case-mémoire d'éducateur car il a coûté cher en termes sportifs. Depuis, nous nous sommes armés pour remonter la pente, à force d'encadrement bénévole. Parmi nous, plusieurs sont venus du sport militaire -à Lorgues, vous avez eu un cas réputé avec le professeur-fondateur du club de judo, Jacques Forestier-.

Notre club est ancien : 70 ans en 2003. Comparé à d'autres, comme celui de Lorgues pour rester dans le voisinage, nous sommes des artisans. Certes, il peut se trouver chez nous plus d'amateurisme que lorsqu'on est responsable de structures lourdes, mais il nous faut nous impliquer d'autant plus, jusqu'au bout. En tant que président depuis mai 2003, je demande à mes administrateurs, aux cadres et aux joueurs du sérieux. Il faut tout assumer.

**La « fourmilière »**

L'A.S.A.-foot compte maintenant 8 équipes : débutants, poussins, benjamins, « 15 ans » (foot à 7), 2 équipes seniors, une équipe féminine qui ne participe pas à un championnat, et une de « vétérans » qui se dérouillent au cours de différentes rencontres. Avec 4 équipes de jeunes en 2003-2004, nous sommes en retrait de ce que nous espérions, puisque nous avons souhaité engager des « 13 ans » et « 18 ans » dans leurs championnats respectifs. Mais un certain nombre de recrues possibles ont pris les chemins de Trans ou de Taradeau, à cause de difficultés passées ou de la qualité des terrains -le nôtre est en stabilisé, mais la mairie nous a promis de l'améliorer-.

L'organisation du travail repose sur un bureau de six membres et un conseil d'administration de onze. Ces bénévoles ont la charge d'assurer la marche administrative du club et son suivi sportif ; comme il se doit, le président s'efforce de veiller à tout et de huiler les rouages... Je peux dire que j'y parviens à peu près, sans doute parce que j'ai « de gros bras droits ! »

L'encadrement technique est assuré par quatre éducateurs sportifs supervisés par un entraîneur, et un breveté d'Etat qui s'occupe des seniors, tandis que l'équipe féminine partage un éducateur avec une équipe jeunes et que les vétérans... s'autogèrent : c'est de leur âge !

**Le contrat du club : miser sur les jeunes**

Le club reçoit des subventions des collectivités locales. En contrepartie, il s'est engagé à obtenir de bons résultats éducatifs et, évidemment, sportifs, et à donner l'exemple du bon comportement : « C'est ce à quoi nous espérons parvenir ». Pour cela, il faut continuer à « oser »... L'équipe d'animation vise à atteindre un effectif de 100 enfants en école de football. Car, dans un club amateur, et peut-être surtout les présidents, on aurait tendance à ne voir que l'équipe 1ère... Mais en tant qu'ancien arbitre, je dois donner la priorité à la formation, ce qui correspond à l'esprit d'ensemble de l'A.S.A.-foot actuelle.

Nous allons donc tenir bon sur le cap des équipes de jeunes, recruter, par le bouche à oreille, par la détection, par la qualité de comportement... Et tout miser, encore une fois, sur la disponibilité des bénévoles.

***Une fourmi parmi d'autres : André Barbe***

*Responsable administratif et sportif des rencontres[1], cet homme de 65 ans a trouvé dans l'exercice du bénévolat éducatif une suite à sa carrière : professeur militaire de sport, sportif lui-même de corps et d'esprit, il a été sollicité pour sa disponibilité et il s'est engagé en conséquence. Sur dix mois, d'octobre à mai, les équipes jeunes jouent environ 75 rencontres, dont environ la moitié aux Arcs. Chaque rencontre donne lieu à un goûter, tant pour les locaux que pour les invités. Voila déjà pour André Barbe, qui, en plus, supervise l'ensemble des activités jeunes du club. En somme, il consacre à son club entre 4 et 6 jours par semaine, et il n'est que l'un des bénévoles de l'A.S.A.-foot.*

*Qui a dit que le troisième âge est sous-exploité ?*

**Le président, Didier Bouquet**

[1] Mot moderne et français pour « matchs », N.D.L.R.

# Taradeau « Accueil Amitié »

## *pour de vrai !*

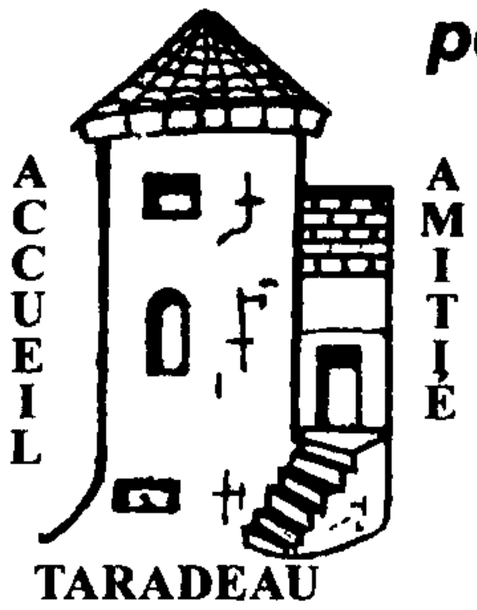


Taradeau : 774 habitants ??? Vous le croyez ? Et en 1990 ? 1157... En 1999 : 1637 !

774 habitants, ce fut en 1982. Depuis, l'eau coule de moins en moins sous le pont de la Florièye[1], mais, plus récemment, quelques T G V ont commencé à cheminer sur la voie ferrée traditionnelle.

Pendant ce temps, l'afflux de nouveaux venus dut être mis en phase avec la vie des plus anciens habitants. La collectivité locale s'y est consacrée dans son entier, institutions, associations, familles... Avec succès, compte tenu de tant d'expansion difficile à imaginer « un demi siècle en arrière ».

A Taradeau, c'est en particulier par la vie culturelle qu'on a agi.

En 1983, le Foyer Rural connut quelques difficultés les nouveaux arrivants, de tous les coins de France, quadras « rugissants » et quinquagénaires alertes, renâclaient à s'intégrer dans cette machine bien rôdée et un peu ronronnante. Quelques familles locales ont alors choisi d'intervenir avec précaution pour sauvegarder l'instrument associatif. un engagement moral à adhérer au Foyer Rural pour lui permettre d'évoluer en douceur, tandis que se créait en parallèle une nouvelle association, Taradeau Accueil Amitié, pour faire connaître aux nouveaux Taradéens la culture provençale et pour promouvoir l'innovation.

Ainsi, ce travail d'animation profita à tous.

On le constate, la vie associative tient un rôle déterminant dans l'intégration taradéenne des néo-Provençaux : la (bonne) volonté locale s'applique à rapprocher les composantes de la société, certes pas à les opposer ! Pour Accueil Amitié, au demeurant, son titre a valeur de raison sociale : on n'*accueille* pas sans bienveillance et, puisque tout va bien, c'est l'*amitié* qu'on met dans le pot commun !

Dès 1983, ce qui fut dit fut fait : l'association fonctionna grâce au mélange harmonieux de personnalités « de l'extérieur » et de figures de souche. Avec la croissance démographique, il devint néanmoins difficile de maintenir une telle proximité humaine, bien que ce fût la priorité de plusieurs présidents successifs[2] qui ont œuvré pour préserver l'équilibre de l'association.

C'est à un véritable ouvrage républicain que se vouent les militants d'Accueil Amitié. « Garder une âme à Taradeau, c'est cela qui nous tient » : sociabilité laïque, ouverture à des champs de pensée complémentaires, mais aussi distraction sont leurs axes de travail. Ainsi, par exemple, la conférence du 11 février sur Charles de Gaulle a-t-elle intéressé le public aux aspects historiques et institutionnels de la démarche du Général, mais on a contourné le piège d'une évocation du gaullisme, mouvement et idéologie nécessairement évolutifs au fil des décennies. Ainsi, à nouveau, une autre conférence portera-t-elle sur « Les Compagnons du Devoir » et non sur le compagnonnage, phénomène qui s'est également beaucoup transformé... Ces subtiles distinctions garantissent de rassembler et non de diviser.

Quelques brèves allusions à l'exercice écoulé permettent d'affirmer encore la vocation culturelle et assimilatrice de l'association : soirée provençale anniversaire pour ses 20 ans, soirées exotiques et gastronomiques, visites de Marseille et du site massaliote d'Olbia, conférence de Jacques Forestier (« Garibaldi »)... Il faut honorer les invitations des membres d'Accueil Amitié pour se rendre compte qu'elle recrute des « amis » en dehors des limites communales... n'est-ce pas, les Lorguais ?

L'intégration, c'est se sentir « chez soi » par-delà les démarcations...

**Anne Decanini, présidente,**
**Marie-Paule et Louis Teisseire, membres du bureau**

[1] Cf. l'article de Jacqueline. Pellissier « La Construction du pont sur la Florièye. Une initiative intercommunale au XIX$^{e}$ siècle », paru dans VAL n° 66 (été 2003).

[2] La règle veut qu'une présidence d'Accueil-Amitié dure 1 an en principe, mais pas plus de 3 ans.

## *Et à Lorgues...*

# L.A.V.

## *Lorgues Animation Vidéo*

L'association L.A.V. se veut le véhicule de la culture et du patrimoine de Lorgues et, dans le cadre de la Communauté d'Agglomération Dracénoise (la C.A.D), pourquoi pas celui des villages environnants ? Le tout par le biais de la sauvegarde audiovisuelle et la constitution d'une bibliothèque d'images vivantes, archives de nos contemporains comme de celles de nos générations futures !

L.A.V. multiplie les prises de vues des manifestations se déroulant tout au long de l'année, en étroite collaboration avec la mairie et les nombreuses associations lorguaises présentes et actives, avec le dynamisme que l'on connaît.

Ses projets sont nombreux puisqu'ils répondent à une demande de plus en plus grande de nos Lorguais comme aussi, maintenant, de touristes avides d'authenticité « descendus » dans notre belle Provence.

L.A.V. a présenté ses enregistrements, au Centre Aéré, aux *pitchouns*, aux écoles Marius-Trussy, Emile-Zola, André-Négrel, au Collège sans oublier les maisons de retraites particulièrement friandes d'images sur la vie à Lorgues.

L'association L.A.V. a pour ambitions de produire des bandes d'images sur Lorgues, répondant aux vœux de toutes et tous, dans le domaine de notre patrimoine riche d'un passé historique comme d'un futur prometteur à travers le dynamisme démographique que nous connaissons maintenant, ne serait-ce que par les actions, manifestations, représentations et spectacles offerts toute l'année.

Dans ce cadre, L.A.V. va aborder l'enregistrement sur disque (le fameux DVD) tout en gardant encore ce bon vieux système de la « cassette » (VHL) encore très au fait !

Tout cela nécessite, et nécessite déjà, d'une part, des moyens financiers non négligeables pour avoir un équipement nécessaire à donner la qualité attendue et, d'autre part, de bonnes volontés pour venir nous rejoindre, qu'elles soient simples adhérentes ou compétentes dans les domaines de la vidéo analogique et numérique et de l'informatique ! Le tout moyennant une modeste cotisation de 8 euros.

Il y a tant de choses à faire en commun !

Alors, c'est simple, nous comptons sur vous et nous vous attendons !

**Pour l'équipe,**
**le président, Pierre Katchadourian**

**Contact : L.A.V., Centre Culturel (2$^{e}$ étage) et le président 04.94.73.91.34.**

# *Brèves associatives « d'ici et là »*

*Coup de loupe sur...*

## Le Secours catholique

Nos objectifs : aider, au sens large, les plus démunis.

Nos moyens : dons de toutes sortes, subventions de la Commune.

Les dons de toute nature sont transformés lors des deux braderies (printemps, automne) et du vestiaire qui fonctionne le jeudi matin (9hà 11h), sauf pendant les vacances scolaires.

Ainsi pour l'année 2002-2003 (d'octobre 2002 à septembre 2003), le Secours catholique a pu, au moyen de l'argent recueilli, distribuer 1089 colis auprès de 152 personnes représentant 56 familles.

L'association a également attribué, dans des circonstances bien précises, des effets vestimentaires, du matériel utilitaire (machine à laver le linge) et a aidé à régler des situations difficiles.

Pour continuer à œuvrer dans ce sens nous comptons toujours sur vous car, sans cette chaîne de solidarité, nous cesserions d'exister.

Toute l'équipe du Secours catholique vous remercie du fond du cœur.

**Contact :** Françoise Ginékis, tél 04 94 67 68 22.

# Un chœur grégorien ?

***Le chant grégorien***

*Au point de départ, je retrouve mon intérêt et même ma passion pour cette forme d'expression musicale née avec le christianisme, sous des formes très ramifiées au début, qui a connu une unification au VI^e^ siècle et son apogée au VIII^e^ siècle, et qui s'est prolongée jusqu'à nos jours.*

*Ses principales caractéristiques sont l'universalité et l'intemporalité, le dépouillement et la simplicité. Avant tout, c'est une parole sacrée musicalisée et non pas une musique de concert. Ceci implique qu'il s'agit d'une expression liturgique. Pour moi, c'est la forme première du chant de l'Eglise catholique*[1].

*Initialement dans tout office, il n'y avait pas une parole qui ne fusse chantée. Même l'Evangile, les prières étaient lues recto tono, cantillées sur une seule note ou sur une formule très simple appelée ton, ce qui permettait à la voix de « porter ».*

*Depuis le simple récitatif recto tono jusqu'aux pièces les plus développées mélodiquement, il y a une infinité d'intermédiaires qui sont illustrés par des types de pièces précis (antiennes, répons, etc.).*

***Quelles conditions pour chanter ?***

*La pratique de ce chant étant pour moi indissociablement liée à la liturgie, il me semble qu'il faut un minimum d'adhésion à ses valeurs. La référence au catholicisme est donc présente, mais je ne voudrais pas priver des personnes éventuellement désireuses de chanter ce répertoire d'un accès à une forme musicale d'une telle beauté et d'une telle richesse.*

*L'aspect technique de la vocalité ne demande pas d'aptitudes particulières ; le travail portera avant tout sur une recherche de phrasé, de finesse et d'unité expressive.*

*Lors des répétitions, l'approche sera différente d'un chœur polyphonique de par la nature monodique du chant grégorien, et, du fait des tessitures vocales relativement restreintes, il ne sera pas demandé une technique vocale aboutie.*

*Les choristes non lecteurs ne doivent pas être rebutés par la notation apparemment complexe de cette musique car le chœur travaillera beaucoup par mémorisation : en effet, le chant grégorien est composé de formules mélodiques perpétuellement variées, qui se retrouvent partout. On peut donc parler de « familiarisation » avec ce répertoire, la pratique étant le principal moyen d'y accéder.*

***Perspectives***

*Le chœur participera à des messes ou à des offices, et à d'éventuels concerts publics à Lorgues comme en d'autres lieux.*

*Depuis deux ans, une amorce de chœur grégorien travaille régulièrement sous ma direction en la collégiale Saint-Martin, à Saint-François ou à Saint-Augustin de Sauveclare, où il est possible de l'écouter.*

*Merci à toutes les personnes intéressées de me contacter (tél. 04 94 84 62 40).*

***Franck Villard, chef de chœur et d'orchestre***

[1] Le concile Vatican II (1962-1965) reconnaît une légitimité à d'autres formes d'expressions musicales liturgiques, tout en soulignant que le chant grégorien est un fondement, une base.

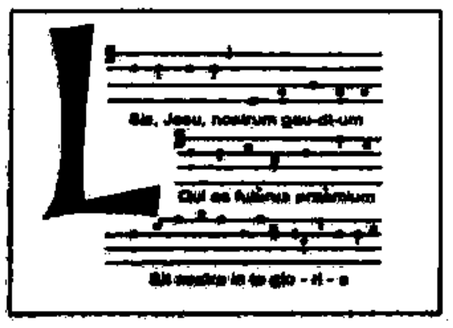

# Organistes liturgiques à S^t^-Martin « La fine équipe »

## *Denis Claus, Franck Villard*

***A.D.M.O.[1] : Qu'est-ce qui vous a amené à prendre en charge l'animation liturgique de la collégiale Saint-Martin de Lorgues ?***

**Franck Villard :** D'abord la découverte de l'orgue et de son répertoire en général, grâce à l'instrument de Lorgues, et ensuite le réveil de ma foi catholique, ébauchée dès mon enfance.

**Denis Claus :** Ma venue de Draguignan à Saint-Antonin m'a permis de me rapprocher de la paroisse de Lorgues et de son instrument. Après avoir assisté à quelques messes en tant que fidèle, j'ai été sollicité par l'ancienne équipe en place, composée de Franck Villard et de Caroline Lauly, pour devenir le troisième larron. Je suis arrivé en même temps que le père Yves Menjot, en septembre 2002. Ça m'a permis d'intégrer une équipe neuve.

***A.D.M.O. : Qu'est-ce qu'un organiste liturgique ?***

**D.C. et F.V. :** C'est avant tout un animateur musicien. Sa mission ? Utiliser la musique d'orgue d'une part pour accompagner les chants de l'assemblée, et, d'autre part, pour enjoliver les messes par des morceaux appropriés selon le déroulement de la liturgie.

**F.V. :** Enjoliver me gène quand même un peu. La musique permet de prolonger l'intériorisation des sentiments religieux à différents moments clés de la liturgie. On pourrait dire que, pour moi, ce fut un apprentissage assez long, en direct, par la pratique ; la connaissance de la messe étant une découverte infinie dans le sens de ce qu'elle contient, on n'en finit pas d'essayer de rendre nos interventions plus justes.

**D.C. :** Dans le cadre de l'intériorisation de la foi, on peut dire que, s'il exerce sa fonction en toute sincérité, l'organiste liturgique met au service de l'Eglise un don qu'il a reçu. Il ne le garde pas pour lui, mais il essaie d'en faire profiter les autres et d'adapter son programme au calendrier liturgique.

***A.D.M.O. : En quoi l'organiste liturgique est-il différent d'un musicien profane, puisqu'il essaie de faire bénéficier les autres de son art ?***

**D.C. et F.V. :** Le lieu, le cadre liturgique, l'instrument lui-même dont la vocation est, par nature, sacrée, ainsi que la tentative de faire concorder les pièces interprétées avec le calendrier liturgique.

**F.V. :** Selon moi on pourrait aller beaucoup plus loin dans la construction et la composition des programmes, notamment dans l'affectation des différentes pièces en fonction de leur place dans l'année liturgique. Mais cela demande une longue pratique pour vivre l'année liturgique dans son ensemble... Il faut apprendre à acquérir cette vue d'ensemble.

**D.C. et F.V. :** Par exemple, ressentir ce que représente le temps de l'Avent et la manière dont il peut être illustré musicalement.

**D.C. :** En dehors du calendrier dont on vient de parler, il y a l'accompagnement des divers moments de la vie du chrétien : le baptême, le mariage, les obsèques... Recueillement ou moments festifs demandent des musiques appropriées.

**F.V. :** En résumé, plus on s'imprègne de ce que la liturgie représente, plus on devient à même de réaliser une relation organique entre l'action liturgique et la musique...

**D.C. :** ...plus la sensibilité se développe. Au départ, quand j'ai fait mes premières messes, j'étais plus attaché au déroulement chronologique de la liturgie. J'étais absorbé par ce bon déroulement et donc par la mise en place des interventions musicales. Une fois cet aspect technique maîtrisé, l'organiste liturgique laisse toute la place à l'expression de ce qu'il ressent.

**D.C. et F.V. :** registration, expression, voire même improvisation.

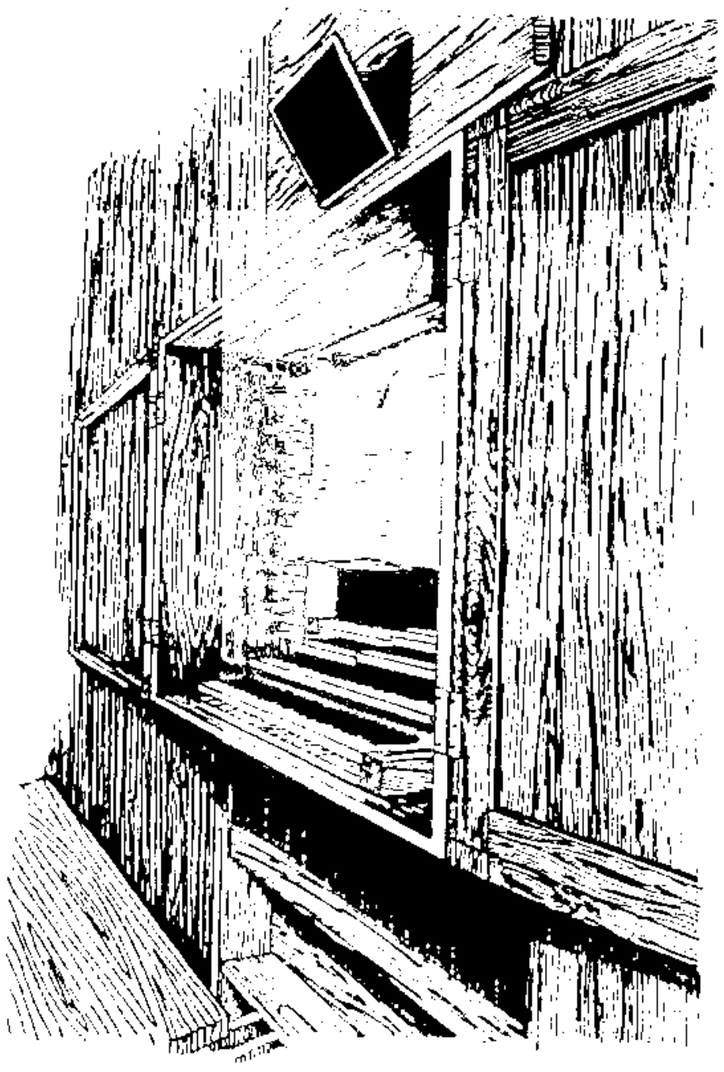

***A.D.M.O. : Est-ce que l'organiste n'a pas, un peu à la manière du prêtre, une fonction de médiateur liturgique ?***

**D.C. et F.V. :** La musique c'est ce qu'il y a de plus direct. La musique peut être saisissante. Le fidèle peut être plus facilement touché par la musique que par la parole. Cependant, l'organiste doit mettre la musique au service de la parole, ce qui comporte une certaine part d'humilité... Il faut que ce soit correctement joué, mais l'organiste liturgique ne doit pas être tenté de devenir concertiste au moment de la célébration. Encore une fois, il doit faire preuve d'humilité.

Cette attitude suppose une assez profonde entente avec l'officiant et une concertation sérieuse au niveau du choix des chants, ce qui donne lieu à Lorgues à des réunions régulières au cours desquelles l'activité spirituelle s'accompagne d'un hommage affirmé aux producteurs vinicoles locaux... Ceci n'étant pas de nature à faire fuir l'inspiration !

**Propos recueillis par Gilles Hardouin, président de l'A.D.M.O.**

[1] A.D.M.O. : Association pour le Développement de la Musique d'Orgue à Lorgues (tél. 06 11 30 35 29).

# V.A.L. n° 69

**Jeudi 4 mars 2004**

**Institutionnel**

# Débat d'orientation budgétaire 2004

**(extrait du rapport public présenté le 5 mars 2004)**

***Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle.***

## Le projet du budget 2004

**Bilan provisoire de l'exercice 2003**

L'exercice se solde par une consolidation des résultats observés antérieurement à savoir :

- maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement, inférieure à 3% ;
- hors dotations aux amortissements, une capacité d'autofinancement supérieure à 2 millions d'euros ;
- aucun recours à l'emprunt ;
- grâce à un partenariat actif, poursuite des aides du Conseil régional et du Conseil général.

Seule modification majeure par rapport à 2002, l'exercice écoulé marque une pause dans les investissements après l'achèvement d'un important chantier (Centre Culturel).

**Les perspectives pour 2004**

En fonctionnement, la rigueur dans la maîtrise des dépenses sera maintenue, même si la commune s'attend à une forte croissance de ses recettes.

En dépenses et à charges égales, les cotisations communales au S.D.I.S. étant prises en charge par la Communauté d'Agglomération Dracénoise et hors provisions budgétaires, l'évolution des dépenses avoisinerait 3 %, les recettes plus de 5,5 %.

En investissement, l'année 2004 doit permettre à des travaux déjà programmés d'entrer dans un phasage opérationnel.

### *A - Le fonctionnement en 2004*

#### *1) Les dépenses de fonctionnement*

**a) Les charges à caractère général**

La hausse globale devrait se situer autours de 3,5%. **Un effort particulier sera consenti pour permettre l'accueil des adolescents de 14 à 18 ans au Centre de Loisirs Sans Hébergement.**

**b) Les charges de personnel**

Après une hausse sensible en 2003 (+ 5%), liée à la mise en fonction de nouveaux équipements, la masse salariale évoluera de l'ordre de 3%. Les cotisations employeurs subiront une nouvelle hausse de 0,40 point.

**c) Les frais financiers**

Ils sont en recul de plus de 20%.

**d) Les autres charges**

Elles sont stables.

#### *2) Les recettes de fonctionnement*

**La très nette hausse des recettes communales** s'explique principalement par :

- la prise en compte du recensement complémentaire d'octobre 2003,
- la progression des bases fiscales de 6,69%.

**a) Les impôts locaux**

**Comme en 2003, il sera proposé de ne pas modifier les taux de la fiscalité locale.**

L'évolution positive des bases permet ce choix. La rentrée fiscale attendue est supérieure à 180 000 € à celle de 2003. L 'Etat a revalorisé les bases de 1,5%.

**b) La dotation globale de fonctionnement**

**Le recensement complémentaire de la population a été validé par l'INSEE. La population prise en compte pour la D.G.F. est de 9.725 habitants.**

Au titre de 2004, la dotation forfaitaire accuse une hausse de 9,49% soit 106 000 € de plus.

**c) Les autres recettes**

Elles devraient se maintenir au niveau de 2003. La grande inconnue étant l'évolution des droits de mutation. En léger recul en 2003, la prudence conseille d'inscrire une somme à minima.

### *B) L'investissement 2004*

**1) Les prévisions**

Un retard pris sur des opérations inscrites au titre de 2003 entraîne une baisse des prévisions d'investissement pour 2004. 2,5 millions d'euros seront inscrits concernant principalement :

- **l'aménagement de l'Avenue Allongue,**
- **le Centre de Loisirs Sans Hébergement,**
- **des acquisitions foncières,**
- **l'acquisition de véhicules pour les services techniques,**
- **l'éclairage public (notamment chemin du Train des Pignes Est),**
- **les travaux d'entretien des équipements communaux.**

**Au titre de 2003 :**

► Sont à solder les opérations suivantes :

- rénovation de l'Ancien Tribunal (septembre 2004),
- construction d'un préau à l 'école Zola (mars 2004),
- assainissement pluvial du chemin de l'Etang (février 2004),
- Trésorerie (janvier 2004).

► Sont à engager :

- l'aménagement du cours de la République,
- l'extension de la gendarmerie,
- la rénovation de l'Hôtel de Ville.

***L'ensemble de l'investissement budgété en 2004 atteindra 7 millions d'euros.***

**2) Financement**

**Les fortes progressions du F.C.T.V.A., de la T.L.E., de l'autofinancement, des subventions, permettront l'équilibre du budget primitif sans inscription de prêt bancaire.**

**Sur l'exercice 2004, la gestion rigoureuse de la trésorerie devrait nous dispenser de recourir à l'emprunt.**

### *Conclusion*

Le budget 2004 poursuit l'effort d'équipement et révèle le dynamisme de la Commune avec un fort taux de progression de ses recettes. Cette croissance est d'autant plus remarquable que la conjoncture s'avère bien morose.

## *Brèves institutionnelles*

***Rappel :***

### *téléalarme ou « téléassistance »...*

*La téléalarme -ou téléassistance- est un moyen de sécurité active pour les personnes âgées.*

***Un appareil** équipé d'une **télécommande** -que vous portez en pendentif- est branché sur la prise téléphonique de votre domicile. Il est relié à un **central de secours 24 heures sur 24**. Si vous déclenchez l'alarme, un spécialiste fait intervenir :*

- *votre réseau de solidarité (amis, voisins, enfants, médecins, ...)*
- *et les services d'urgence.*

*Actuellement, à Lorgues, 52 postes de téléalarme ont été installés.*

*En fonction de vos ressources, votre caisse de retraite accorde une participation financière pour ce service de sécurité.*

*Le Centre Communal d'Action Sociale (en mairie) est à votre disposition pour vous conseiller : **tél. 04 94 85 92 79.***

### *En attendant l'extension*

*La caserne de la Gendarmerie Nationale à Lorgues doit être agrandie. Ce fait permettra d'élever l'effectif des gendarmes à 14 personnes... Des discussions sont en cours quant au détail de ces nécessaires opportunités.*

*D'ici là, des travaux sur les locaux existants sont ordonnés par le Conseil général :*

- *mise en conformité d'un réseau d'alimentation électrique vieillissant,*
- *idem de la ventilation mécanique,*
- *meilleur drainage des eaux pluviales.*

**V.A.L. n° 69**
**Jeudi 4 mars 2004**
**Institutionnel**

# Projet : c^rs de et p^ce Mari

***Située dans un secteur de grands équipements publics (Centre culturel -l mairie), la place Marius-Trussy joue un rôle d'autant plus important et symbo soit pas linéaire, ce qui est la principale caractéristique des « cours ».***

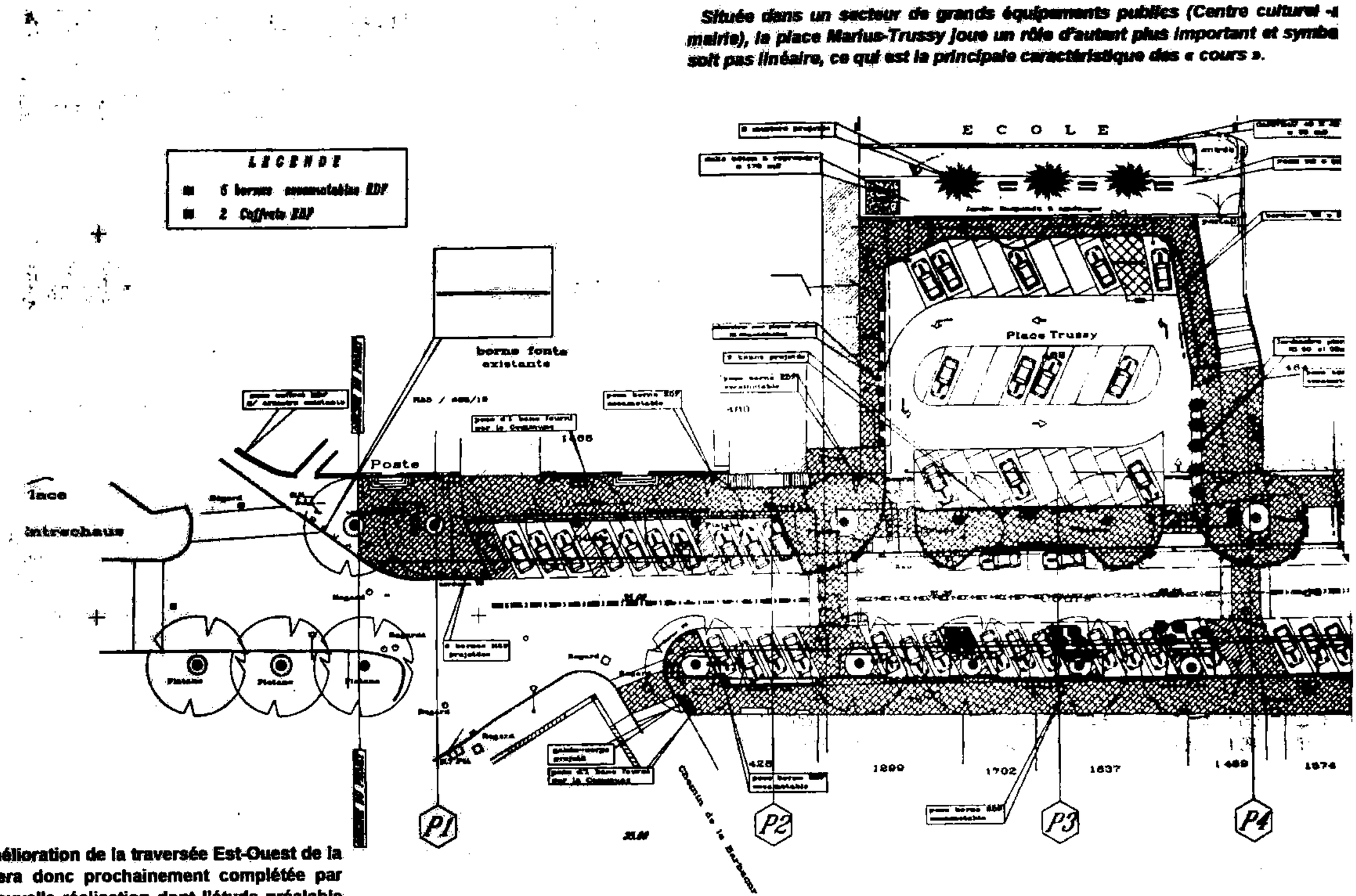


**L'amélioration de la traversée Est-Ouest de la cité sera donc prochainement complétée par une nouvelle réalisation dont l'étude préalable a été présentée en réunion publique, mardi 24 février. Tous les riverains du cours de la République, commerçants et résidents, y ont été invités par courrier déposé dans les boites aux lettres.**

**Cette réunion témoignait de la volonté municipale d'ouvrir une concertation sur ses propositions. Chacun purent étudier le projet ; les points de vue ont été recueillis pour être pris en compte.**

**La rénovation des espaces publics est une obligation. D'une part, il est important de moderniser la viabilité de surface et souterraine, et, d'autre part, d'enjoliver régulièrement l'apparence des lieux. La voie droite qui scinde en deux parties -nord et sud- la cité a une histoire, sur laquelle nous reviendrons prochainement, en pages jaunes. Sa réhabilitation progressive sur une douzaine d'années, reflète également une dimension historique, parce qu'une municipalité ne saurait intervenir sur des espaces structurants sans mesurer sa démarche à l'aune des fonds publics et de l'avenir. Ainsi, quatre étapes marquent la réhabilitation de l'axe place Clemenceau - cours Clemenceau et cours de la République - place d'Antrechaus :**

- **1986-1992 : réflexions ;**
- **1992-1993 : réalisation des travaux depuis la place et le cours Clemenceau jusqu'au début de la rue du Docteur-Courdouan ;**
- **2002-2003 : mise aux normes européennes du marché forain, place d'Antrechaus ;**
- **2003 : le budget primitif prévoit l'aménagement de la place Marius-Trussy et du cours de la République.**

**Le projet**

Il est élaboré en concertation avec la subdivision dracénoise de la direction départementale de l'Equipement du Var. Il comprend les opérations suivantes :

**Voirie**

- Recalibrage du cours de la République à la largeur de 5.5 mètres, en liaison avec les aménagements de voirie antérieurs (Clemenceau et Antrechaus) ;
- la chaussée aura une forme en « V » avec un caniveau central habillé de pavés ;
- les trottoirs, d'une surface de 2200 m², seront revêtus de pavés en granit ;
- le parvis de l'Hôtel-de-Ville sera revêtu à l'identique du parvis de la collégiale ;
- la périphérie de la place Marius-Trussy sera en béton désactivé.

**Réaménagement des arcades**

- mise aux normes des sanitaires pour les handicapés ;
- fermeture des arcades par un mur à l'identique, avec création d'une porte (suppression des rideaux métalliques) ;
- réfection complète de la terrasse.

**Parkings**

- réorganisation des parkings en épis avec création de 15 places supplémentaires : environ 70 places au total.
- réservation de 5 places de parking pour handicapés, avec système de télécommandes.

**Sécurité**

- Sur la place Marius-Trussy .
  - ► mise en sécurité des échanges parents/enfants,
  - ► redistribution des places de parking avec une entrée et une sortie (création d'un sens unique) ;
- toutes les traverses piétonnes seront surélevées (10 cm sur 1 m) et revêtues de pavés ;
- installation des gardes-corps ;
- devant l'Hôtel-de-Ville seront installées des bornes en tulipe avec des chaînes et un emplacement réservé avec des bornes escamotables pour les mariages.

**Eclairage public**

- Les candélabres existants seront réutilisés et une amélioration de l'éclairage public sera réalisée au niveau du virage allant vers l'avenue Allongue.

**Autres aménagements**

- De chaque côté du parvis de l'Hôtel de Ville, il y aura des abords végétaux.
- 5 bornes escamotables électriques seront installées pour la fête de Saint-Ferréol, entre autres événements ;
- le kiosque sera déplacé de quelques mètres .
- l'entourage des arbres sera en pavés de faible élévation et sur une assise solide ;
- 12 bancs de 2 m en lattes d'acier avec pieds en fonte seront posés.

*Le coût des travaux s'élèvera à 1 million d'euros, dont 518.000 euros de subvention du département. Ils seront réalisés après adoption définitive du projet par le conseil municipal e suivant le résultat de l'appel d'offres.*

**V.A.L. n° 69**
**Jeudi 4 mars 2004**
**Institutionnel**

# Dossier annuel D.F.C.I.

# *« Feux »*

## *Agent forestier :*

## *L'expérience au cœur !*

**L'agent de l'O.N.F. sur son terrain : la forêt**

Bertrand Obeltz, 52 ans, est chef de district forestier, agent de l'Office National des Forêts (O.N.F.)[1] depuis une quinzaine d'années. Il a pris poste dans le Var voici 7 ans, ayant antérieurement travaillé en Allemagne... et jusqu'en Polynésie, mais pas dans l'activité forestière !

Il opère ici et ailleurs, puisque son territoire couvre cinq Communes, Les Arcs, Lorgues, Taradeau, Trans, Vidauban, pour une superficie relevant du régime forestier[2] de 2.500 ha, ainsi répartie :

- Aux Arcs : 1500 ha dans les Maures ;
- Vidauban : 686 ha (Maures, plaine des Maures, pré-Alpes, en limite du domaine d'Astros ;
- Lorgues : 40 ha à Saint-Ferréol, forêt péri-urbaine ;
- Taradeau : pas de forêt « soumise » ; l'O.N.F. y intervient en cas de flagrants délits de dégradation, de braconnage, etc.
- Trans-en-Provence : 120 ha de forêt communale.

Bertrand Obeltz se définit comme *« une personne qui gère un espace situé entre la strate fongique (« strate des champignons ») et la strate arborescente, en prenant en compte les trois grands règnes : le végétal, le minéral et l'animal... dont l'homme fait partie ! »*

L'engagement, la conviction personnelle du « forestier » se vérifient auprès de Bertrand Obeltz comme auprès de ses confrères...

Gérer, pour eux, n'est pas une action comptable, mais le résultat d'explorations, d'interventions et de vérifications sur les milieux naturels qui leurs sont chers : *« Quand on rentre en forêt, on sait vite ce qui doit être fait pour qu'il y ait un bon équilibre. C'est donner la possibilité à certaines activités de voir le jour et en restreindre d'autres. Par exemple : sélectionner les grands arbres dans les peuplements forestiers, contrôler la chasse et la pêche à certains moments et les réprimer si nécessaire. C'est aussi permettre aux gens de s'extérioriser dans un espace naturel, grâce aux chemins de randonnée par exemple. Et c'est même la tolérance de modes de fréquentation interdits : ainsi, à Vidauban, La Mauresque, randonnée de V.T.T. dans les Maures, qui utilise les pistes fermées à la circulation ».*

**Parler d'expérience : la responsabilité des propriétaires**

Originaire de Lorraine, Bertrand Obeltz avait débuté dans les Vosges en exploitation forestière Son expérience trouve dans le Var de multiples points d'application, avec comme priorité *« la saison estivale, la sécheresse et les incendies »*

Présent sur les terribles sinistres de l'été 2003, il témoigne : *« Ce que j'ai constaté en milieu forestier et dans la périphérie, c'est que les maisons qui étaient débroussaillées et dont le débroussaillement était entretenu n'ont pas eu à craindre les incendies de cet été. Par contre, parmi celles qui étaient « en-maquisées », certaines ont brûlé et d'autres ont mobilisé tant de moyens de sapeurs-pompiers pour leur défense que ces moyens ont fait défaut au front. Au bénéfice de centaines d'hectares de forêt, il aurait mieux valu que ces personnels et leurs moyens se trouvent sur le front de feu. C'est ma conviction »*... Que nous respecterons, d'autant qu'il renforce son argumentation : *« Lors de Vidauban 1[3], des camions pompiers se trouvaient au milieu de villas à arroser des toits couverts d'une couche d'aiguille de pins qui se consumaient. On peut se poser la question de la responsabilité des propriétaires... »*

[1] O.N.F. établissement public à caractère industriel et commercial, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, qui a faculté de faire des travaux forestiers et de vendre du bois.

[2] Régime forestier : application des règles de bonne gestion patrimoniale du domaine public forestier, par exemple : maintien et intégrité des limites des forêts communales ;
- surveillance des exploitations forestières bois de chauffage, levées de liège,
- contrôle de la bonne application des règles du sylvo-pastoralisme (élevage ovin en milieu forestier),
- police sur les pistes de D.F.C.I., qui sont normalement fermées à la circulation de tous véhicules ;
- etc.

[3] Les incendies de forêt sont désignés par le nom de la Commune où ils commencent et par ordre de survenue ; « Vidauban 1 » a débuté le 17 juillet 2003...

## Parole de forestier :
## « débroussailler, responsabilité des propriétaires »

► ***Débroussailler*, c'est d'abord se protéger, protéger sa maison, son jardin, ses biens : le but du débroussaillement est de créer une discontinuité du couvert végétal destinée à ralentir la progression du feu ou en atténuer l'intensité.**

► ***Débroussailler*, c'est aussi protéger la forêt et faciliter le travail des pompiers.**

► ***Débroussailler*, c'est enfin permettre à terme à la forêt d'assurer son auto-défense : c'est transformer progressivement la végétation pour la rendre plus résistante au feu...**

**Pour cela, éliminer :**

1. Les arbres dont les cimes ou les branches basses sont trop proches des toits et des murs ; la distance minimale conseillée à respecter est de 5 mètres au-delà de l'extrémité des branches.
2. Les petits arbustes situés sous les grands arbres.
3. Les végétaux très inflammables, même s'ils sont décoratifs.
4. Les végétaux morts ou très secs.
5. Les masses compactes de végétation naturelle, souvent très sèche en été.
6. Les branches basses des arbres.
7. Les herbes sèches, surtout si elles sont hautes.

**Comment se débarrasser des végétaux coupés ?**

1. **L'incinération :** soumise à la réglementation sur l'emploi du feu, elle doit se faire en dehors des périodes sensibles - **autorisation à demander en mairie**-.
2. **Le broyage :** pour les gros végétaux, il est nécessaire de posséder un matériel adapté. Certaines débroussailleuses à dos possèdent des lames qui coupent et broient à la fois... Plus le broyage sera fin, plus la décomposition sera rapide.
3. **Evacuation au « quai de transfert »**, dépôt ouvert au public et d'usage gratuit (rte de Carcès, à 5 km de Lorgues-ville) : les gros déchets végétaux (branchages) n'y sont pas acceptés. Se renseigner auprès du gardien ou en mairie, tél. 04 94 85 92 64 !
4. **Le compostage :** après broyage, regroupés dans un endroit peu gênant, les débris végétaux seront recouverts de sable ou de terreau et arrosé de temps en temps en période sèche... Avec un peu de patience, il en résulte un excellent fertilisant pour le jardin.

***S.V.P. : notez bien,***

***La réglementation préfectorale est actuellement en cours de refonte.***
***VAL présentera les nouveaux règlements dès leur officialisation.***

**Enquête : propos recueillis par [illegible]**
**Préconisations, documentation [illegible]**

### *Engagement forestier*

# *Les motivations de G.M.*

## *ou le désir de bien faire*

***Nouveau membre du Comité Communal des Feux de Forêts, G.M., homme discret, s'est engagé*** « mû par un élan brut de fonderie »... ***Cet homme du nord, un vrai Ch'ti, répond ainsi à son besoin de s'investir bénévolement après les désastres de l'été 2003.***

« Je pense que les gens devraient prendre conscience de ce qui s'est passé cet été et que tout me monde devrait s'occuper de quelque chose à Lorgues, dont le feu ou les poubelles sauvages. Mais il faut surtout parler des feux. Il faut que tout le monde se relève les manches. Je tiens à ce que les gens prennent conscience que, tant qu'on n'est pas touché, on ne se rend pas compte des nécessités. Il faut nettoyer les terrains. Il faut s'entraider entre voisins...

Mon engagement personnel sera de rendre tous les services possibles, même les moindres. On sait ce que la défense contre le feu représente au niveau boulot, comme efforts... Même si je ne dois apporter qu'une bouteille d'eau aux sapeurs-pompiers, c'est bon pour tout le monde. Plus on les aide, plus ils ont de temps disponible pour le service qu'ils rendent aux habitants.

Mais avant, ici, chez nous, les gens doivent s'avertir que ça peut aussi brûler. Beaucoup n'ont pas compris la question du débroussaillement : il doivent nettoyer 50 m. autour de la maison, mais ils ne savent pas s'organiser pour éliminer le bois coupé !

Nous devrons aussi expliquer ça. »

***Propos recueillis par G.H.***

### *Septembre 2003, sur la route de S$^{te}$-Maxime*

# *3 mois après l'incendie...*

*Nous roulions, déjà plus de 10 km, impossible de détacher les yeux du paysage, 3 mois après l'incendie : jusqu'à l'horizon, noir, immobile, immense. Nous avons marché... 5 mètres vers les arbres calcinés : silence complet, immobilité parfaite, pas un oiseau, les branches pétrifiées ne bougent pas au vent ; pas même un insecte sur le sol, juste de la cendre qui s'élève mollement à chacun de nos pas.*

*Comment expliquer ce sentiment de honte, de trop en voir ?*

*Comme si on avait surpris dans sa chambre une vieille dame nue : éclat sous le soleil de tout ce qu'elle a toujours caché, la terre rouge et les pierres noircies, les rides, les tourments, creux et bosses, rochers, mille parcours secrets de sangliers, lapins et autres hôtes disparus.*

*Voyeurs d'une nudité cachée jusque-là par des habits de verdure, nous partons en baissant les yeux et en évitant d'écraser sous nos pas les jeunes brins d'herbe, ils n'ont que 3 centimètres de haut.*

*Au revoir Madame, toutes nos excuses. On va tout faire pour vous protéger, promis.*

***Elsa Chevalier, proposé par Sylvain Annovri***

## Espèces arbustives inflammables à proscrire

**Quand on acquiert un bien foncier, sauvegarder des végétaux sur pied ou planter des espèces locales, c'est une envie légitime.** Qui plus est, on croit ainsi préserver un bien patrimonial essentiel : la nature.

Oui, mais... A proximité de la forêt, certaines espèces contribuent à accroître les risques, à cause de leur **inflammabilité**.

Ces végétaux importuns à proscrire, hélas, sont :

- l'ajonc épineux (argelas),
- les bruyères,
- le buis,
- le calycotome épineux,
- le chêne kermès,
- la fougère,
- les genêts,
- les genévriers,
- le mimosa,
- les romarins,
- le thym.

... Dure est la loi de la nature, mais c'est la loi (*dura lex sed lex*) !

## Les matériels de débroussaillement

Le choix du meilleur appareil de débroussaillement sera notamment guidé par :

- la nature, la taille, le nombre de végétaux à couper (à travail important, engin puissant...) ;
- la pente du terrain, qui modifie les conditions de stabilité et de sécurité ;
- les pierres et les rochers, qui peuvent rendre impossible le débroussaillement mécanique ;
- la densité des arbres et tiges à respecter, qi ne permet pas, par exemple, l'utilisation de gros engins ;
- la surface à traiter.

Le choix du matériel exige mûre réflexion. Avant de se décider, il ne faut pas hésiter à consulter :

- le Comité Communal des Feux de Forêt (via le Centre de secours 04 98 10 40 78,
- l'Office National des Forêts,
- les revendeurs ou les loueurs de matériels (voir pages jaunes).

## Votre sécurité en débroussaillant

Débroussailler peut être dangereux. Cette activité exige des précautions :

- port de lunettes de protection incassables, ou mieux, d'un **casque** équipé tronçonnage ;
- s'habiller en pantalon long, grosses chaussures et gants ;
- éloigner toute personne à plus de dix mètres de la zone d'action ;
- couper le contact quand on transporte l'engin ;
- ne pas fumer !!!

V.A.L. n° 69
Jeudi 4 mars 2004
Institutionnel

*médiathèque et cinéma-, Office de tourisme, école Marius-Trussy, La Poste, ique qu'elle est l'un des rares espaces urbains centraux de Lorgues, qui ne*

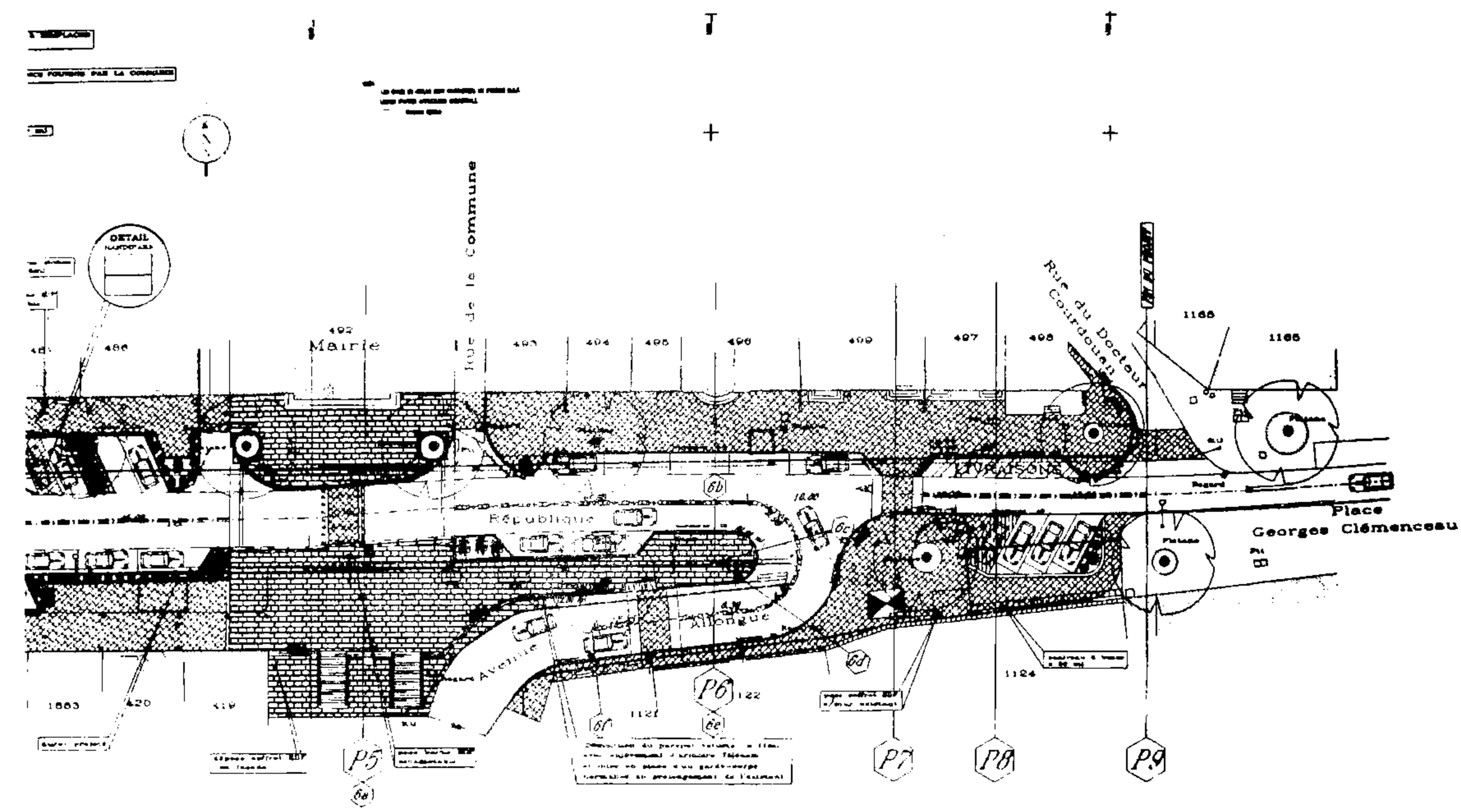


# Courriers

## Maison de Retraite Publique

***De M. et Mme. Guy Perrier***
*69006 Lyon*

*Monsieur le Maire,*

*Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre adressée à Madame la directrice de la Maison de retraite publique de Lorgues.*

*Dans une période difficile pour nos anciens dépendants, il est réconfortant de voir que des organismes publics sont capables de leur assurer le meilleur bien-être possible et ce, grâce aussi à la volonté des élus.*

*Bravo Lorgues !*

*Nous vous souhaitons, ainsi qu'à tous vos administrés, une bonne année 2004.*

« Madame la Directrice,

Nous avons déjà eu l'occasion de vous remercier pour l'accueil que vos collaboratrices et vous-même avez su nous réserver, alors que nous étions face à une situation préoccupante et qui nous angoissait.

Depuis que Mamie est avec vous, nous lui avons rendu visite plusieurs fois et nous nous sommes rendu compte combien votre attention est grande envers nos parents.

Il est réjouissant de voir que pour les fêtes de fin d'année, vous savez mobiliser les nombreuses bonnes volontés qui participent au mieux-être de nos anciens.

Il est évident que le respect envers les personnes qui vous sont confiées, se mesure entre autre par la qualité des soins, la propreté de leur environnement direct, leur tenue, l'amabilité permanente des paroles échangées entre vos collaboratrices et eux.

Nous n'avons pas de mots pour exprimer la joie de mamie de vivre avec et parmi vous. Se voir en photo à son âge en train d'applaudir un spectacle : c'est merveilleux.

Pour tout cela bravo et merci, à vous, mais aussi à tous vos collaborateurs.

A vos pensionnaires, à votre personnel, à vous-même, nous souhaitons une bonne fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2004. »

## *Mise au point*

*Lorgues, le 29 janvier 2004.*

***Monsieur G. Bailleul,***
***président du Moulin des Arts,***
***19, rue du Dr-Courdouan,***
***83510 LORGUES.***

*Monsieur le président,*

*Par la présente, j'ai l'honneur de revenir sur votre courrier daté du 3 décembre 2003, qui fait suite à votre demande d'utiliser les locaux de la médiathèque de Lorgues. Cette lettre attire de ma part les remarques qui suivent.*

*– Le fait que le Conseil régional ait octroyé une subvention à votre organisme n'engage pas d'autres collectivités locales. Toutes restent libres de mesurer les dispositions qu'elles adoptent, en faveur de l'intérêt public et suivant les informations dont elles disposent.*

*– Jusqu'alors, aucune association locale n'a mis en vente à Lorgues d'œuvres d'artistes tiers aux conditions commerciales qui sont les vôtres, selon les documents que vous-même avez diffusés.*

*– La direction des Sports et de la Culture de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, compétente pour les autorisations d'utiliser les locaux de la médiathèque de Lorgues, dans son courrier adressé à vous le 5 décembre 2003, établit également ce point, comme suit : « Nous ne pouvons donner suite à votre demande à objectif commercial ».*

*– La vie associative lorguaise, administrée par des centaines de bénévoles, connaît une expansion continue et toujours renouvelée. Le désintéressement et l'humilité de ces animateurs en sont les moteurs. A leurs yeux comme aux miens, toute confusion doit être évitée, ce dont témoigne, par exemple, la vitalité du Groupe Expression en arts plastiques ainsi que la sincérité de ses membres, comme celle d'autres créateurs locaux.*

*En vous rappelant aux obligations réglementaires qui ordonnent l'utilisation des locaux publics, je vous renouvelle l'expression de mes regrets pour une certaine confusion qui a pu précéder la décision de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, mais aussi pour la confusion que vous paraissez entretenir.*

*Veuillez croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.*

***Barthélemy Mariani***

**V.A.L. n° 69**
**Jeudi 4 mars 2004**
**Institutionnel**

# Le *lien*

## Sonomètre, Avignon, cinéma, route, esclavage moderne : quels rapports ?

**Théâtre**

L'année 2003 a permis la mise en place d'un atelier théâtre (animé par Pascal Carbon, comédien et conseiller municipal) ouvert gratuitement aux jeunes. Celles et ceux qui s'y sont investis ont pu assister au festival « off » d'Avignon pendant 3 jours... et être les témoins du vaste mouvement social des comédiens. Cela a été rendu possible grâce au concours des élus de la commission Jeunesse du Conseil général du Var.

Les liens établis permettent aujourd'hui de reconduire cette opération et d'y adjoindre une initiation à la vidéo (prises de vues, scénarios...). Les *clips* qui seront produits seront projetés au cinéma local sous forme de courts-métrages. De la mise en valeur du travail de jeunes de la Commune (et d'ailleurs), nous ambitionnons de **cultiver le lien entre eux et entre les diverses générations**. Cette initiative est co-organisée par le service Jeunesse de la ville, la Mission Locale Dracénie-Verdon-Bagnols-Pays de Fayence (présidée par le conseiller général de Lorgues, Barthélemy Mariani), la médiathèque de Lorgues et le GRAPESA...

Comme l'an passé, les jeunes qui le voudront passeront quelques jours au prochain festival d'Avignon et bénéficieront d'une gratuité au « Festival du Rire » prévu à Lorgues du 6 au 9 mai 2004.

**Sécurité routière**

Le 17 mai dernier s'est déroulé le premier **Forum de la Sécurité routière**, en partenariat avec la D.D.E. du Var et la Gendarmerie Nationale. Sa réussite a reposé sur l'investissement du personnel communal, d'entreprises, d'institutions ou associations locales (Centre de Secours, carrosserie Dalmasso, Auto-École Denis, P.E.E.P., ...) et d'Escota, de la MAAF, de l'association des Familles de Polytraumatisés crâniens, de la Fédération des Motards en Colère

Tous les liens entretenus nous permettent aujourd'hui non seulement de préparer une **nouvelle édition prévue le 15 mai 2004**, mais aussi d'être à l'origine d'une réflexion sur la sécurité routière sur l'axe Lorgues-Draguignan, en particulier au niveau du carrefour des Nouradons.

**Tranquillité publique**

En juin, une formation de 2,5 jours consacrée aux **phénomènes de dépendance à l'alcool, au tabac, aux drogues**... a été organisée avec l'appui de la Préfecture du Var. Ce stage, qui a regroupé des élus, des responsables associatifs et des travailleurs sociaux, facilitera la mise en place d'un groupe de travail local capable d'impulser diverses initiatives dans le domaine de la **prévention des conduites à risques**.

Une **campagne anti-bruit** a lieu durant la première quinzaine de février... et après ! Elle portera notamment sur les 2 roues. Après une période d'information des conducteurs, la répression s'abattra sur les contrevenants. D'autres campagnes de ce type (menées à l'occasion avec la Gendarmerie aux abords de la ville) se poursuivront tout au long de l'année 2004.

**Citoyenneté**

Les travaux de réfection de la chaussée prévus cours de la République, devant la mairie, seront l'occasion d'**équiper les stationnements réservés au personnes handicapées de bornes rétractables télécommandées** par les personnes titulaires de panonceaux GIC-GIC Ce système, que nous expérimenterons à Lorgues (et qui sera peut être étendu ultérieurement aux autres emplacement de ce type) est valable dans la France entière.

Enfin, la prise en charge d'une victime d'esclavage moderne (qui travaillait dans un cirque ambulant et dormait dans une cage avec les singes et les cochons), détectée à Lorgues, est maintenant réinsérée. Elle travaille et tisse les relations propres à lui permettre de reconstruire sa vie.

**Et quels liens entre tout ça ?**

L'année 2003 a permis de valider diverses expériences qui trouveront cette année deux prolongements importants :

– la mise en place d'une politique contractuelle avec la Caisse d'Allocations Familiales, avec la Mission d'Animation Léo-Lagrange, pour permettre aux jeunes au-delà de 13 ans de bénéficier des services d'un animateur capable de les aider à concrétiser leurs projets, de les guider dans leur construction individuelle et dans l'accès à l'autonomie. En un mot : vers leur citoyenneté.

– L'installation d'un Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance en lien étroit avec la Préfecture et le Conseil général. La police municipale verra ainsi ses moyens renforcés sans que les finances communales n'aient trop à en pâtir.

La coordination entre ces deux nouveaux services se faisant en lien avec les services sociaux de la ville, notre Commune, « modernisée » et devenant moderne, s'implique pour que le lien social, les liens entre les cultures et les génération demeurent, se renforcent et incitent les unes et les autres... à créer des liens.

**Jacques Rebière, adjoint au maire,**
**délégué à la Jeunesse, à la Citoyenneté,**
**à la Sécurité**
**et à la Prévention de la délinquance**

***N.B., à vos carnets :***
– ***contact jeunes : Jacques Rebière, mairie (04 94 85 92 92), ou Mission d'animation Léo-Lagrange (04 94 73 99 18).***
– ***Forum de la Sécurité routière le 15 mai 2004.***

### *Brève institutionnelle*

### *Au jardin public nouveaux jeux + revêtement*

*Au jardin public, de nouvelles installations de jeux pour les enfants sont en cours d'installation : portique « aventurier » et chevaux à ressort complètent les balançoires.*

*Ces équipements sont normalisés, de même que le revêtement de sol qui les supporte.*

*Mise à disposition des familles très prochaine...*

# Politique publique enfance -jeunesse

Sur proposition du maire, lors de la session du conseil municipal du 5 mars 2004, les élus seront invités à accréditer une nouvelle convention avec *Léo-Lagrange Animation*.

Sous réserve de son approbation, elle aura pour objet de développer une véritable politique locale extra-scolaire en faveur des jeunes, et de poursuivre les finalités suivantes :

– permettre aux jeunes de progresser vers une plus grande autonomie,
– favoriser les échanges dans la vie en collectivité ;
– donner aux enfants et aux jeunes un cadre de vie différent des structures de l'Education Nationale ;
– développer la créativité.

La mission de Léo-Lagrange Animation pourrait comporter trois volets opérationnels :

– développer pratiquement les activités d'animation enfance-jeunesse ;
– gérer le Centre de Loisirs Sans Hébergement -déjà en fonctionnement- ;
– animer le temps péri-scolaire (idem).

Au-delà des mots, il faut comprendre que la prévention des dérives des certains jeunes et de leurs familles, est au cœur du projet, en complément des tâches actuellement accomplies depuis plusieurs années par la Mission d'Animation Léo-Lagrange.

Les moyens financiers d'une telle mise en œuvre représentent un accroissement considérable de la part budgétaire affectée aux secteur « enfance-jeunesse » par la Commune (212.641 €). En contrepartie, la Caisse d'Allocation Familiale et le Conseil général du Var se sont engagés à participer au financement de la nouvelle convention.

### *Brève institutionnelle*

### *A propos du nouveau minibus*

*Rappel : un véhicule de 9 places a été acquis par la mairie, pour servir en priorité au Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.), mais aussi être utilisé « en tant que de besoin » par la Commune et, notamment, au service du 3e âge, pour des déplacements en rapport avec les animations et opportunités culturelles offertes à Lorgues et à l'extérieur.*

*Ce minibus a été entièrement financé par des contributaires annonceurs, qui bénéficieront d'une publicité contractuelle durable, et que nous avons remerciés ; pour mémoire :* ***Atout-Ménager, AVIVA*** *(assurances),* ***Bernard*** *(Alain, architecte bâtisseur),* ***Chrissandier*** *(restaurant),* ***Coder fils*** *(ferronier-serrurier),* ***Courme*** *(optique),* ***Dalmasso*** *(carrosserie),* ***Danna*** *(électricité),* ***Ghigo*** *(peinture),* ***Histoire de Fleurs*** *(fleuriste),* ***L'Heureux*** *(plombier-chauffagiste),* ***La Bugade*** *(laverie),* ***La Truffière*** *(traiteur),* ***Laugier*** *(matériaux),* ***Linan*** *(menuiserie),* ***Lisa*** *(maçonnerie générale),* ***Olive*** *(pizza),* ***Sluga*** *(bâtiment),* ***Vilardi*** *(peinture)*

*Mais il convient d'ajouter à cette liste déjà longue, ceux qui ont souffert d'être injustement oubliés :*

- ***boulangerie-pâtisserie Jean-Pierre Gigout,***
- ***agence « Et si un jour... » Odette Monnin,***
- ***Les Liants varois Jean-François,***
- ***l'entreprise T.T.A.P., Eric Pélisser.***

*Avec nos excuses et nos remerciements.*

***Marie-Rose Merle,***
***adjointe aux Affaires Sociales***

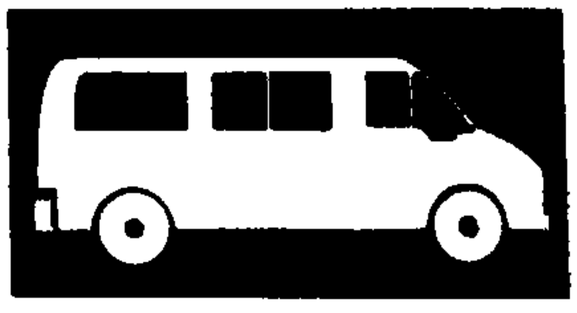

# 1704-2004 : tricentenaire de la collégiale Saint-Martin

(6)

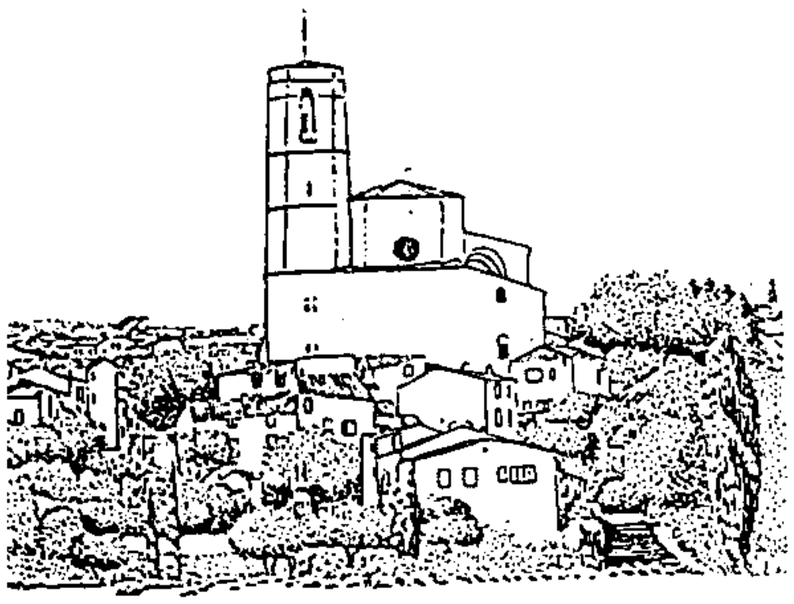

## Echos d'un inventaire historique

Le 25 janvier 1906 s'achevait à la collégiale de Lorgues l'inventaire voulu par la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat (9 Décembre 1905), selon l'article 3. Il avait été réalisé durant 4 jours par Gabriel Courdouan, receveur de l'Enregistrement des Domaines, assisté de Ferréol Martel et Charles Doudon, témoins requis pour y procéder

L'inspection eut lieu en l'absence de Léopold Besson, curé-doyen (1897-1920), du président du Conseil de Fabrique et du bureau des marguilliers de la Fabrique paroissiale, tous dûment convoqués. En revanche l'inventaire se fit en présence de Sylvain Rebuffel sacristain de l'église de Lorgues, agissant non comme représentant de Mr le curé et de Mr le président du Conseil de Fabrique, mais seulement pour prêter son concours afin de permettre et de faciliter le présent inventaire.

Suivant la loi, le receveur des Domaines procéda à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par la Fabrique paroissiale de l'église de Lorgues, dans le local de la-dite église, dans les salles de la sacristie et des délibérations du Conseil de Fabrique.

En ce qui concerne les chapelles dépendant de l'église paroissiale, l'inspection eut lieu dans le local de chacune de ces chapelles où les parties susnommées se sont successivement transportées.

## La Fabrique de la paroisse

Suivant le concordat de 1801 signé entre le pape Pie VII et le Premier consul Bonaparte, l'Eglise catholique fut réorganisée après la crise révolutionnaire. Mais ce n'est qu'en 1809 (30 décembre) que les *fabriques* reçurent leur structure définitive par le décret impérial. Les édifices du culte étaient confiés à des sociétés cultuelles dites « fabriques » (art. 76). Leur bureau était composé de marguilliers. Elles assuraient la gestion des édifices restitués au culte ainsi que celle des biens paroissiaux.

Jusqu 'en 1905, la fabrique de Lorgues assurait les tâches variées : service des pompes funèbres, réparations à la voûte et aux orgues, éclairage, logement du curé, embellissements, demandes de subventions, etc.

La dernière séances du conseil de Fabrique se tint le 13 décembre 1906 en présence de son président, le Comte de Castéras-Villemartin, et de tous ses membres dont le baron de Laval, Henri Pisan, qui protestèrent une ultime fois contre la spoliation de leurs biens par l'Etat.

## La loi de séparation

**(9 décembre 1905)**

Voulue par le Parti Radical au pouvoir et mise dans le programme du ministère Combes, la loi organisa la séparation des Eglises et de l'Etat, c'est-à-dire la disparition du concordat de Bonaparte (1801). Ainsi, elle marqua une étape dans l'histoire de l'Eglise catholique donnant à la France un régime de séparation sans précédent.

La première difficulté résulta de l'exécution des inventaires. Les receveurs d'enregistrement ou les percepteurs reçurent l'ordre d'aller inventorier le mobilier des églises et les objets du culte. Les évêques interdirent l'ouverture des tabernacles où se trouvaient les vases sacrés. Il y eut des manifestations de résistance contre l'agent du fisc et des troubles en face de la police. Clemenceau, devenu ministre, ordonna de surseoir à tout inventaire exigeant l'emploi de la force.

La loi avait également prévu de créer des associations pour continuer l'exercice du culte. Ce dispositif se heurta à l'opposition du clergé. Le ministre Briand prit des mesures à titre d'expédient : le culte fut assimilé à une réunion publique. Les édifices du culte restèrent à la disposition du clergé, un « occupant sans titre ». La plupart des presbytères furent loués au curé par la commune. Les biens des fabriques furent attribués aux communes. La question de l'entretien des églises ne fut pas immédiatement réglée car les communes propriétaires n'étaient pas tenues de les entretenir.

## A l'église paroissiale de Lorgues

La commission de l'inventaire commença brièvement par situer l'église dans le cadastre, puis par fournir un mémento d'histoire et d'architecture. En lisant ces 25 pages (format A4), on observe assez souvent un sentiment de fierté locale à l'évocation de la façade, de l'ampleur du bâtiment, des mobiliers etc. Il est vrai que le rédacteur désigné, Gabriel Courdouan, était le fils de François Courdouan, auteur d'une notice sur la collégiale de Lorgues (1863).

Chacune des 4 séances de l'inventaire commença à 10h du matin durant les courtes journées du mois de janvier 1906, en présence des mêmes parties.

La commission entre dans l'église sous la tribune de l'orgue, n'omettant point de signaler les 2 portes latérales et les tambours. Elle compte alors les 12 autels qui ornent l'intérieur, tous « immeubles par destination », complétés par le maître-autel, les grandes orgues, la chaire, le banc d'œuvre, les mosaïques .. et le receveur Gabriel Courdouan de fournir une estimation financière en reprenant les chiffres de la brochure sur la construction de la collégiale : la fierté lorguaise semble alors l'emporter sur la passion politique.

Puis l'on se dirige vers la sacristie où l'on énumère avec précision les objets mobiliers en commençant par les tableaux. A compter de ce moment, une colonne du registre reçoit, mais de manière irrégulière, une valeur d'estimation. Sur quelles bases se fixe-t-on pour évaluer le « Triomphe du Christianisme » à 50 F, la « Cène » à 5 F et une « mauvaise copie » à 2 F, ou un harmonium usé pour 15 F ?

Dans la salle de la Fabrique, située au rez-de-chaussée du clocher, on repère les armoires, bureau et les chaises (à 0,50 F pièce...)

Quatre pages entières sont consacrées aux ornements liturgiques (chapes, chasubles, étoles, voiles et huméraux, lingerie, vestiaire du bedeau et des clercs). Dans le détail, les pièces de paramentique ne valent pas très cher à l'exception d'un ornement de velours en soie noir estimé 300 F, et un autre blanc (100 F). Les vases sacrés sont notés avec soin, parfois pesés et toujours estimés. Par exemple « un ciboire en vermeil acheté par la population en 1819, (0,980 kg), valeur 250 F »

Au chapitre des livres et archives, on note un descriptif rapide qui ne correspond qu'imparfaitement à la situation actuelle. Il est néanmoins intéressant pour le démographe d'apprendre l'existence de 19 volumes de registre de catholicité tenus depuis 1792.

*Et c'est là tout l'intérêt historique de l'inventaire, que de comparer les mobiliers référencés en 1906 et ceux repérés à notre époque par l'Association des amis de Saint-Ferréol (1977), ou par la D.R.A.C. (1994).*

Le jour suivant, la commission œuvre sur les 3 nefs de la collégiale. Elle décrit le maître-autel baroque acheté en 1783 aux Cordeliers de Marseille en regrettant qu'il ne soit pas encore classé, ce qui adviendra l'année même (6 décembre 1906). Chaque bas-côté fait l'objet d'une description analytique qui s'intéresse davantage au petit mobilier (statues, croix, lampes et chandeliers ) qu'aux tableaux des retables. Les tableaux sont comptés (au nombre de 14) mais rapidement non estimés car « sans valeur artistique ».

En ce qui concerne la chaire (1887) de l'ébéniste Goyer (Louvain), on fournit son prix d'achat par la Fabrique (12 000 F), de même pour l'orgue Zeiger acquis en 1837 pour la somme de 23 500 F.

On compte les baies ornées de vitraux (12) en signalant déjà leur mauvais état ! Que dire un siècle plus tard ?

Concernant le clocher, on désigne les 3 campanes : la Marguerite, l'Arnaude et la Ferréol ; et l'on signale au 1er étage la petite chapelle de la Persévérance.

Les reliquaires provoquent la curiosité intéressée du rédacteur car ils sont tous estimés. Même chose pour les bustes reliquaires qui se trouvent aujourd'hui au musée d'art sacré de l'ermitage : Saint Clair est estimé à 25 F, tandis que Saint Modeste ne vaut évidemment que 10 F ! Enfin, la commission ouvre les 2 troncs dans lesquels elle constate l'absence de numéraire !

A la lecture du dossier, l'inventaire s'est déroulé sans problème particulier. Cependant, il fallut le suspendre momentanément suite à l'absence du sacristain « *empêché pour affaire de service* ». On put alors rédiger le dernier chapitre concernant les biens immobiliers de la Fabrique, en l'occurrence un jardin à Climène, attenant au moulin Saint-Lambert (actuel restaurant), légué en indivis avec l'hospice (pour une surface de 38 ares).

La commission de l'inventaire en avait fini avec la collégiale. Le texte s'achevait par une réflexion malicieuse sur l'actif et le passif de la fabrique.

En effet, n'ayant trouvé aucune pièce de comptabilité, le receveur de l'Enregistrement note : « les documents doivent être déposés chez Mr le curé. »

(Suite au verso)

*(Suite de la page précédente)*

## Les derniers travaux de l'inventaire

Les jours suivants, jusqu'au 27 janvier 1906, la commission se déplaça pour visiter les chapelles communales au nombre de 8, à savoir : Sainte-Anne, Saint-Ferréol, Saint-Jean, la Trinité (aujourd'hui détruite, actuel atelier de poterie du Centre de Loisirs Sans Hébergement), Notre-Dame de Benva, Saint-Jaume, Notre-Dame de Florièyes, et Saint-Honorat.

On remarque l'absence de la chapelle Saint-François dont la situation juridique est complexe. Il s'agit de la chapelle de la confrérie des Pénitents gris (disparue vers 1879), local attenant à l'hospice (actuelle maison de retraite publique).

Les autres chapelles ont été vendues à la révolution comme biens nationaux : Saint-Roch, Saint-Auxile, San-Peire, Saint-Barthélémy, Sainte-Foy... d'où leur absence de l'inventaire. Un siècle plus tard, on peut considérer que l'obligation de l'inventaire fut utile, mais mal ressentie sur le moment, les sentiments allant de la satisfaction à l'humiliation, selon les opinions...

**Christian Delseray**

# Jeu grammatical

***Ce petit jeu grammatical, trouvé dans mes papiers de famille, semble daté du tout début du XX$^{e}$ siècle. Il n'est sans doute pas exempt de fautes et pourra provoquer des réactions ironiques ou virulentes. Tel qu'il est, il témoigne d'une époque et d'une société. Qu'importe si l'on s'accorde à n'en retenir que son côté performant et décalé.***

***Ch. D.***

***Amusante boutade satirique sur ces affreux imparfaits du subjonctif qui font tache sur notre belle langue française***

*Oui, dès l'instant que je vous vis,*
*Beauté féroce, vous me plûtes,*
*De l'amour qu'en vos yeux je pris,*
*Sur le champ vous reçûtes*
*Tous les soins que pour vous je pris ;*
*Combien de soupirs je rendis ?*
*De quelle cruauté vous fûtes.*
*Et quel profond dédain vous eûtes*
*Pour les vœux que je vous offris ?*
*En vain je priai, je gémis ;*
*Dans votre dureté vous sûtes*
*Mépriser tout ce que je fis.*
*Même un jour je vous écrivis*
*Un billet tendre que vous lûtes*
*Et je sais comme vous pûtes*
*De sans-froid voir ce que j'y mis.*
*Oh, fallait-il que je vous visse.*
*Fallait-il que vous me plussiez,*
*Qu'ingénument je vous le dise,*
*Qu'avec orgueil vous vous tussiez.*
*Fallait-il que je vous aimasse,*
*Que vous me désespérassiez,*
*Et qu'en vain je m'opiniatrasse,*
*Et que je vous idolatrasse*
*Pour que vous m'assassinassiez.*

***L'imparfait du subjonctif proteste contre le subjonctif qui veut lui signifier son congé...***

*Oh, fallait-il que je naquisse,*
*Que sous votre toit je grandisse,*
*Et que près de vous je vieillisse,*
*Pour que vous me détruisissiez ?*
*Fallait-il que je vous suivisse,*
*Et qu'à vos lois, je m'asservisse,*
*Pour que, délaissé, je me visse*
*Et qu'à l'écart vous me missiez.*

*Bien qu'imparfait toujours je fusse,*
*Fallait-il donc que je me tusse,*
*Et qu'en tout lieu je ne parusse*
*Pour que vous m'en excusiez*
*Hélas, sans que je le voulusse,*
*Fallait-il que je vous déplusse,*
*Et qu'assez longtemps je vécusse,*
*Pour que vous me méconnussiez.*
*Fallait-il que je vous aimasse,*
*Que pour vous je me dévouasse,*
*Je soupirasse et m 'enflammasse,*
*Pour qu'enfin vous vous glaçassiez.*
*Fallait-il que je sanglotasse,*
*Et qu'à vos pieds je me jetasse,*
*Je m'attachasse et m'enchainasse*
*Pour que vous me repoussassiez*

# *Brèves associatives « d'ici et là »*

## « La Lucien-Aimar »

Le cyclotourisme sportif affiche une bonne santé mais aussi une bonne vitalité. Pour en être convaincu, il suffit de voir tous les dimanches matin devant la mairie et par tous les tempe l'équipe du président Pesenti au départ des randonnées dominicales.

**Parmi ses randonnées, il en est une qui fera date à Lorgues le 6 juin prochain**. En effet, un ancien vainqueur du tour de France organisera « La Lucien-Aimar » sur un parcours de 135 km qui conduira les participants au lac de Sainte-Croix en passant par Aups, Moissac, Moustiers, Aiguines, Vérignon, Tourtour et retour à Lorgues, où les festivités continueront -après l'effort, le réconfort- par des repas servis sous les chapiteaux. Les vélocistes présenteront les derniers vélos et accessoires. Et enfin, les vignerons lorguais auront des espaces pour présenter les meilleurs crus de notre cité.

C'est l'événement cycliste de l'année 2004 dans le sud de la France. De 1000 à 1200 pratiquants de *la petite reine* seront au rendez-vous. Bien entendu, une organisation de cette envergure ne peut réussir qu'avec l'engagement de **tous les bénévoles**, en premier rang de **Lorgues-cyclos**, mais aussi avec l'aide de la municipalité qui, avec la volonté de son adjoint aux sports Denis Maestrini, a tout de suite répondu aux attentes de Lucien Aimar pour que cette fête du vélo soit une réussite. Enfin, il est possible, même certain, que Raymond Poulidor lui-même sera présent pour donner les meilleurs conseils pour la pratique du vélo plaisir.

**Pierre Mounier, Lorgues-Cyclos**

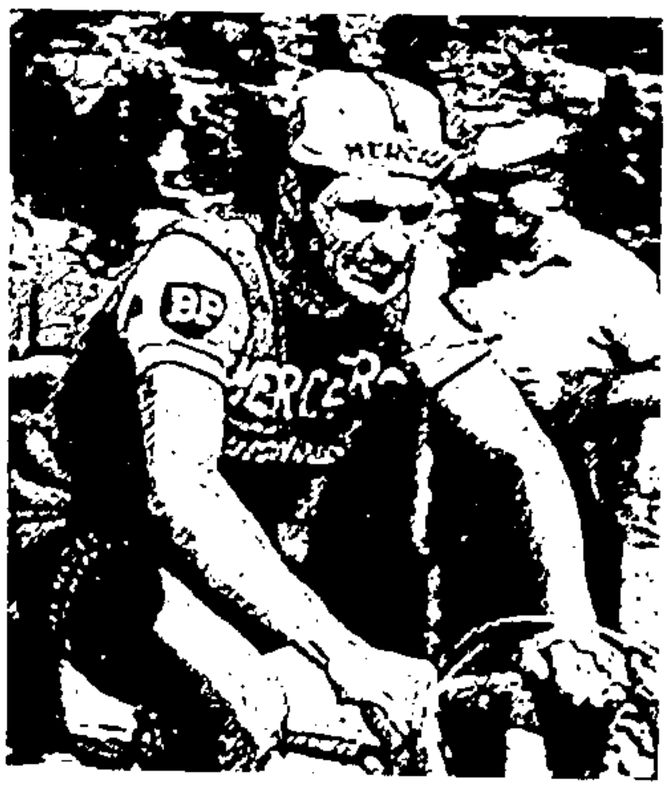


## Vieilles charrettes

L'association **Var Automobiles Randonnées** organisera du jeudi 1$^{er}$ au dimanche 4 avril 2004 la 6$^{e}$ édition de sa manifestation du même nom, rassemblant **40 voitures de collection construites entre 1905 et 1939**. Le but de cette randonnée est de faire découvrir le Var aux participants, dont beaucoup d'étrangers, et ceci hors saison estivale.

Cette manifestation n'est pas une compétition. **L'association a le plaisir d'informer les Lorguais qu'elle traversera la Commune samedi 3 avril vers 9h30**.

Contact, renseignements : François Lubert, Sainte-Maxime, tél. 04 94 96 79 48.

# Se faire lire : un travail d'auteur ?

***Marie Dallée, lorguaise depuis 1987, est l'auteur de* To lift or not to lift *(Albin Michel, 2003), auto-témoignage rendu à l'occasion d'une opération de chirurgie esthétique : son entourage et elle-même y sont évoqués, avant et après, en un salmis goûteux et picotant.. A Lorgues, La Maison de la Presse a contribué à faire lire l'ouvrage, ainsi, qu'à plus large échelle les médias...***

***VAL est attaché à garder son serein recul, mais une rencontre avec Marie Dallée ouvre vers d'autres réalités que la plastique féminine. Car « écrire » implique un effort conséquent... Comment l'accomplit-elle ? Quels sentiments lui procurent son très respectable succès (best-seller en Belgique) et sa médiatisation parfois spectaculaire ? Et puis « écrire »... et après ?***

***Vivre A Lorgues. Ecrire vous est-il difficile ?***

Ce serait prétentieux de dire que j'écris comme je respire , on dira plutôt que j'écris pour respirer... J'aime aussi faire partager un peu de vécu à mes lecteurs potentiels.

***VAL. Comment organisez-vous ce travail ?***

Sur le sujet choisi, j'écris des idées générales que je mets en ordre et que je développe par la suite. Chaque idée générale représente une ou deux simples phrases qui deviennent ensuite un chapitre. J'aime avant tout que la première page soit la plus passionnante possible comme devra l'être la dernière car souvent, à la fin, on reste sur sa .. faim ! Alors, dès le départ, j'écris les deux bouts, pour ne pas m'essouffler. Pour le reste, il faut être capable de se délimiter : avoir le sens du résumé et ne pas sortir du sujet initial qu'on a voulu traiter.

Quant à la gestion de mon temps, c'est selon l'inspiration et même un peu à l'instinct.

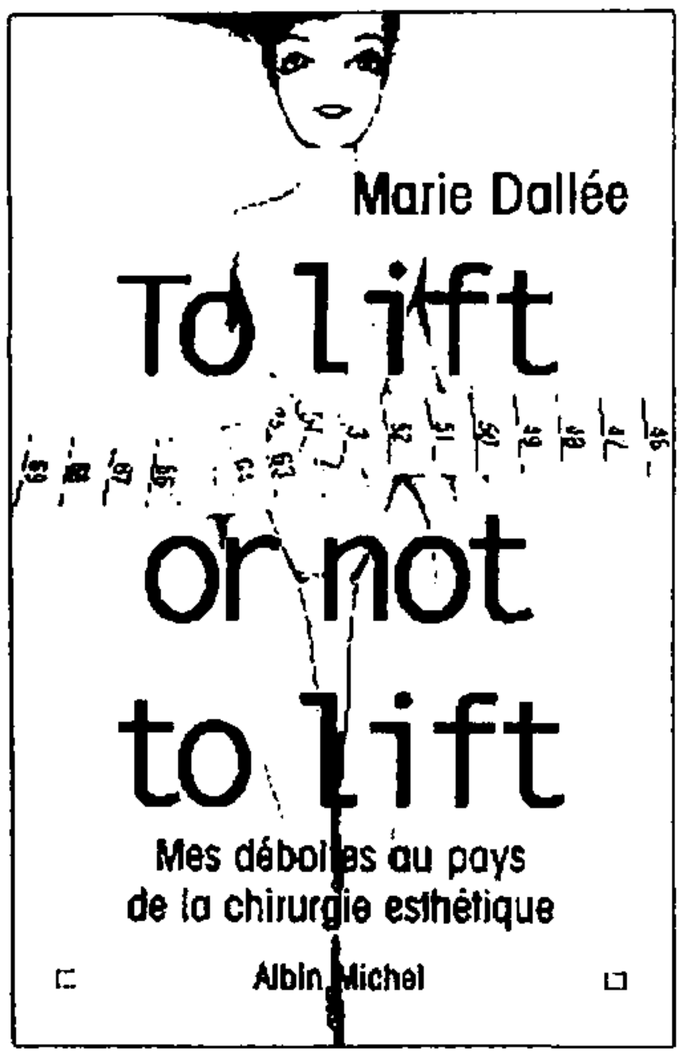


***VAL : Comment avez-vous appris ce métier ?***

Je ne l'ai pas vraiment appris. Je pense que je l'avais en moi. Ce fut été une passion d'écrire depuis l'âge de neuf-dix ans. Ma première nouvelle, je l'ai écrite à 12 ans ; c'était de la science fiction et ça s'appelait *Les Morloques*, gens mous qui envahissaient la terre... Apocalyptique ! J'ai perdu ce texte, mais en fouillant un peu chez ma maman, j'arriverai peut-être à en retrouver quelque chose...

***VAL : Et maintenant ce bouquin,* To lift or not to lift...**

C'est un récit... un peu tactique ! Pour que je puisse être éditée, il fallait frapper, et fort, et traiter un phénomène de société. Même si ce n'est pas le style d'ouvrage que j'affectionne, car je préfère le roman, ça m'a permis d'avoir mon contrat chez Albin-Michel. En temps réel d'écriture, il m'a pris deux mois et demi.

***VAL : S'agissait-il donc d'un positionnement tactique ?***

Pas seulement. Ma grande satisfaction, bien sûr, c'est déjà d'avoir tenu en main mon livre imprimé. Egalement, le sentiment d'être reconnue. Et puis cela n'est pas facile en tant que nouvel auteur d'être acceptée dans une grande maison comme Albin-Michel.

J'ai donc eu des mots en gestation et j'ai accouché, puis j'ai tenu mon ouvrage entre les mains.

***VAL : Ensuite est survenue une reconnaissance médiatique ; comment l'avez-vous vécue ?***

Des télés, j'en ai fait deux ; des radios, une dizaine : RMC, Europe 1, etc. La majeure partie des entretiens se déroulent par téléphone et durent entre trois quarts d'heure et une heure. Les radios où on m'invite et les télés paient les déplacements. Chaque entretien dure environ deux heures : maquillage, préparation... de ma part, il n'y a pas d'auto mise en scène particulière. Je m'habille comme lorsque je vais chez des amis. D'ailleurs, les journalistes donnent le sentiment qu'on est leur amie. On s'appelle par nos prénoms. On ne se tutoie pas, mais on a l'impression de se connaître depuis plusieurs années. Il nous mettent à l'aise et en avant... Ceux que j'ai eu la chance de rencontrer étaient sincères.

***VAL : Avez-vous le sentiment que la reconnaissance médiatique aide à la maturation de votre rôle d'écrivain ?***

Le premier entretien journalistique a été angoissant. Au-delà, je me suis rendue compte qu'à partir du moment où on est capable de parler publiquement comme on le fait entre amis, on est aussi à l'aise devant une caméra qu'un micro.

Il en ressort cependant un sentiment d'impudeur, une certaine gêne dans le cas de ce livre, et je suis persuadée que ce sentiment n'apparaîtrait pas si je faisais la promotion d'un roman. Parce qu'on ne parle pas directement de soi dans un roman. C'est ma sensation actuelle.

Et je crois que le pire, ce sont les séances de dédicaces. Là j'ai vraiment le sentiment d'être un représentant de commerce et d'attendre le client. Il fallait que je vende au minimum 2500 exemplaires pour être assurée que mon prochain ouvrage passerait. Comme j'en ai vendu 5000 rien qu'en novembre, j'ai gagné le pari que je m'étais fait à moi-même. Et le plus génial c'est d'avoir été reconnue par des magazines importants tels que l'Express et le Nouvel Observateur sans que mon attache de presse ait eu besoin de les solliciter. Il en ressort une prise de confiance certaine.

***VAL : Sur quoi débouchez-vous désormais ?***

Après tout battage médiatique, malgré tout, on sait qu'en matière littéraire, rien n'est acquis et qu'il faut faire ses preuves à chaque ouvrage.

Mon projet est de faire publier un roman déjà transmis à l'éditeur et à moitié accepté. Il demande des modifications, mais il ne rejette pas ce projet de livre parce que j'ai fait mes preuves avec le premier. Ces grands professionnels me conseillent de donner plus d'ampleur à un personnage ou, à l'inverse, d'en diminuer l'importance et d'en développer un autre. C'est en cours : c'est un chantier de plusieurs semaines.

Au départ de la médiatisation, j'ai ressenti beaucoup de curiosité, voire parfois d'étonnement. C'est du bonheur d'avoir connu une telle expérience. J'ai l'ambition d'en écrire beaucoup d'autres et -pourquoi pas ?- d'obtenir un jour un prix... mais j'ai aussi envie de voir des personnages réels naître de mes écrits par une réalisation cinématographique.

**Propos recueillis par Gilles Hardouin**

# *Sellette médiatique : avis d'invitée*

*Nous nous sommes tous demandés un jour ce qui pouvait bien être dit aux journalistes ou aux présentateurs de télévision dans leur fameuse oreillette. Lors de l'enregistrement d'une émission de télévision, j'ai eu la chance d'attendre mon tour en régie. Et j'ai su...*

*Lorsque vous voyez un présentateur les yeux légèrement dans le vague et le sourire un peu figé, ne pensez pas qu'il boive les paroles de celui ou celle qu'il est en train d'interviewer car ce n'est pas toujours le cas.*

*Une régie est une véritable petite ruche pleine de boutons et d'écrans de contrôle où s'activent plusieurs personnes et surtout celui qui y règne en maître : « le réalisateur ». Il ne se tait jamais plus de trente secondes cet homme. Il parle... Il parle... Et surtout, il rouspète. Il lui arrive même de crier. Et devinez où ? Dans l'oreillette du journaliste qui doit rester stoïque, sourire bêtement, avoir l'air absorbé, tout en obéissant aux instructions de l'énervé. Mais pourquoi est-il donc énervé ce régisseur ? Parce qu'il a des impératifs horaires. Telle personne dispose de cinq minutes, telle autre de huit, il faut incorporer les reportages préparés quelques jours auparavant et les pages de publicité. Le tout doit coller dans le « timing » réservé à l'émission. Un membre de la régie, aidé par un écran sur lequel s'affiche une horloge électronique, ne cesse de procéder au décompte. Ce qui a le don de stresser tout le monde. Y compris moi, je dois bien l'avouer. Alors, bien entendu, le régisseur s'énerve aussi et voici un aperçu de ce qu'il dit dans l'oreillette :*

*« Pose-lui ta deuxième question à cet invité... Interromps-le... Nous manquons de temps... Magne-toi... Je te préviens que la fin de son intervention ne pourra pas passer... Trop tard maintenant. Il parle dans le vide ton invité... Caméra trois (les cameramen aussi ont des oreillettes) qu'est-ce que tu fous ? Tu as posé ta caméra dans un coin et tu es parti boire un café ?... Caméra un, arrête de cadrer ce visage, fais-moi un gros plan sur ses mains tremblantes. (Retour vers le présentateur) Vas-y, hoche la tête, fais-lui comprendre qu'il a raison, sinon il ne s'arrêtera jamais...Non, non, ne coupe pas celle-ci ! C'est très intéressant ce qu'elle dit. Regarde donc la tête que fait l'autre... (Nouveau retour vers le présentateur) Tu m'as l'air bien fatigué aujourd'hui... Ton nez brille... Pas terrible à l'écran. Je t'envoie la maquilleuse... »*

*Je suis persuadée à présent que vous ne regarderez plus la télévision avec les mêmes yeux.*

**Marie Dallée**

# Lu pour vous

**Ma Vie de geisha. Mineko Iwasaki**

*« On a dit de moi que j'étais la plus grande geisha de ma génération. Certes, j'ai recueilli les plus beaux succès. Mon destin a été jalonné d'extraordinaires défis, et de merveilleuses gratifications. Et pourtant les astreintes de ce qui est plus qu'une profession, un véritable sacerdoce, m'ont poussée à l'abandonner. Il est temps de lever les voiles du mystère qui plane sur la vie des geishas. Je veux briser un silence vieux de trois cents ans. Je vous invite à me suivre dans le monde des fleurs et des saules, le monde de Gion-Kobu ».*

Voici le témoignage exceptionnel de celle qui fut, à maints égards, la dernière incarnation d'un art de vivre séculaire. Jugée digne à l'âge de trois ans, de devenir l'héritière de la « maison de geishas » la plus prisée de Kyoto, Mineko Iwasaki décide de quitter ses parents pour les sauver de la misère. On lui apprend la danse, la musique, la calligraphie, la discipline. Mais elle découvre peu à peu, derrière les kimonos de soie et les réceptions prestigieuses, où magnats de l'industrie, monstres sacrés du cinéma et têtes couronnées se disputent sa compagnie, que la condition des geishas, peu instruites et soumises au bon vouloir de leurs clients, n'évolue pas dans le Japon post-féodal.

**Christiane Turner**

**Quelques autres suggestions de lecture...**

***La Porte. Magda Szabo. Traduit du hongrois par Chantal Philippe (Viviane Hamy éd.).*** C'est une confession. Magda Szabo est devenue une figure majeure des lettres hongroises. La Porte paraît en 1987 : succès international couronné par le Prix Betz Corporation aux Etats-Unis.

**Et...**

***Une comédie familiale.*** *Isabelle Hausser (De Fallois).* Une chronique des contrariétés de la vie familiale, une comédie douce amère dans laquelle Isabelle Hausser excelle à suggérer cette vie intérieure qui n'affleure pas toujours à la surface.

***Le Ventre de l'Atlantique.*** *Fatou Diome (Anne Carrière).* Salie vit en France, son frère rêve de s'y rendre : et compte sur son aide. Mais comment lui expliquer la face cachée de l'immigration ? : Ici, la condition humaine se laisse scander par l'irrésistible appel de l'Ailleurs.

***La Tempête. Guy Soumy (R. Laffont-L'Ecole de Brive).*** 1999. Grace Dempsey, jeune avocate new-yorkaise, et son mari Christopher traversent en voiture le plateau de Millevaches. Nous sommes le 27 décembre : le soir de la fameuse tempête...

***Danseur. Colum McCann (Belfond).*** De 1941 à 1993 en Union Soviétique, à Paris, aux Etats-Unis et un peu partout dans le monde, la vie du grand danseur Rudolf Noureev, tissage parfait de fiction et de réel.

***La Bibliothèque associative va cesser son activité.***

***Samedi 13 mars : ultime séance de prêts.***

***Samedi 20 mars : à 10h, au rez-de-chaussée du Centre culturel, assemblée générale au cours de laquelle sera prononcée la dissolution de l'association.***

***Du mercredi 17 au samedi 31 mars (dernier délai) : retour des ouvrages empruntés aux heures habituelles de permanence.***

**Minouche Créquis**

# Vous avez dit arobase ?

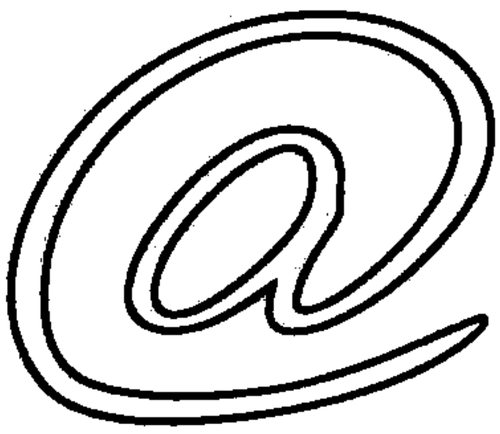

***Afin de tester notre nouvel annuaire Internet, j'ai lancé cet appel : arobase. Je profite des réponses et de l'occasion pour vous faire partager ce petit clin d'œil.***

**Voici l'Explication du @**

Ce cher @, si embêtant à taper avec 2 ou 3 doigts quand on n'a qu'un PC et qui sert à introduire les adresses électroniques qui font suite à nos chers surnoms « internet », n'est pas du tout un abominable symbole sorti tout droit du cerveau sadique d'un quelconque Yankee.

En fait, @ est une abréviation latine. Mais oui ! Elle est employée dès le XVII$^{e}$ siècle, et peut-être même avant, dans le latin dit de chancellerie, et celà dans toute l'Europe. Elle correspond à la préposition latine « ad » (à) avec l'idée de direction, l'origine, par ailleurs, de « à » en français et de« at » en anglais, exactement comme & remplace « et ». Elle constitue assez souvent la première ligne de l'adresse de documents internationaux.

Par exemple : « @ SSMM Ludov. & Marg. R&R de Francae » se lit « A Leurs Majestés Louis et Marguerite, Roi et Reine de France ». Vous l'aviez deviné, bien sûr.

En conclusion, ce petit symbole doit être lu et appelé « ad » et non pas « at » ou n'importe quel autre barbarisme. Quant à son appellation graphique, elle est, elle, on ne peut plus... française ! Foin des *arrobas*, *artau bas*, *harobath* et autres arrobâneries. Ce sont des imprimeurs bien de chez nous qui ont tout simplement désigné ce caractère par ses éléments descriptifs évidents « a-rond bas » (de casse). « Bas de casse » signifie « minuscule », la version majuscule ayant également existé. Ce terme est devenu une désignation typographique internationale : n'oublions pas que le français fut la langue de référence pendant au moins deux siècles en Europe et que les typographes étaient, par définition, des ouvriers cultivés.

Les concepteurs d'Internet ont donc gardé ce signe qui continue à être utilisé dans les pays anglo-saxons pour indiquer une adresse de destinataire. Réjouissons-nous donc, le latin redevient, *internati gratiæ*, langue d'usage international. Et le français aussi. Même s'ils ne sont pas très faciles à reconnaître...

**Suzanne Lagnien**

# *Brèves associatives « d'ici et là »*

## Union des Anciens Combattants
**de Lorgues**

Voici une information concernant les nouvelles dispositions, concernant l'attribution de la carte du Combattant A.F.N., qui entreront en vigueur à partir du 1$^{er}$ juillet 2004.

Elles s'appliquent à tous les appelés ayant passé 4 mois en A.F.N. du :

- 01/01/1952 au 20/03/1956 pour la Tunisie,
- 01/06/1953 au 02/03/1956 pour le Maroc,
- 31/10/1954 au 02/07/1962 pour l'Algérie.

Les personnes concernées doivent établir une demande de la carte du Combattant auprès de l'O.N.A.C.

Ceux qui ont déjà fait une demande, mais n'ont pas obtenu la carte du Combattant et qui remplissent ces nouvelles conditions, peuvent établir une demande de réexamen en rappelant le numéro de leur dossier -joindre une photo d'identité (à adresser à l'O.N.A.C.)-.

Enfin, si vous le désirez, vous pouvez vous adresser à une association d'Anciens Combattants qui se chargera des démarches administratives.

Notre association est à votre disposition, sans engagement de votre part.

Vous pouvez vous adresser à M. François Edmond, Saint-Jaume, 302 traverse de la Douce, Lorgues - Tél : 04 94 67 64 81

**Adresse de l'O.N.A.C. :**

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Direction départementale du Var, 4 rue Vincent Allègre, 83000 Toulon.

**Edmond François, président**

# A propos de l'Arquebuse

*La plante de base est Artemisia (Armoise) elle appartient à la famille des Composées.*

*Le professeur Fournier et son équipe dans son livre magistral « Les Quatre Flores de France », présente 40 espèces d'Artemisia et plus de 20 variétés et hybrides.*

*Les Armoises de base qui entrent dans la confection de l'Arquebuse sont :*

- *Artemisia absinthum,*
- *Arthemisia aragonensis,*
- *Artemisia campesre et ses variétés,*
- *Artemisia maritima,*
- *Artemisia sustriaca.*

*Le nom d'Artemisia vient du grec et du latin, ancien nom donné à cette plante dédiée à Artémis en raison de ses vertus médicinales en gynécologie.*

*On donne vulgairement le nom d'Arquebuse, ou Eau d'Arquebuse, ou mieux, celui d'Alcoolat vulnéraire, à un liquide spiritueux et aromatique qui s'emploie surtout en usage externe comme résolutif en cas de contusions légères, sans plaies ni inflammations marquées.*

*On l'administre quelque fois en usage interne à raison d'une ou deux cuillérées dans un verre d'eau.*

*Les substances qui entrent dans la composition de cet alcoolat sont des feuilles et des sommités sèches de plantes suivantes : une absinthe, angélique, calament, camomille romaine, fenouil, hysope, lavande, marjolaine, menthe, origan, sauge, tanaisie, thym.*

***Léo Doumont***

***Note de Robert Badin :*** *cette liqueur est appelée Arquebuse parce que, pendant les guerres où cette arme était utilisée, une telle mixture servait à désinfecter les terribles plaies que son usage causait ; l'Arquebuse comporte également un pouvoir cicatrisant... Il fallait au moins ça !*

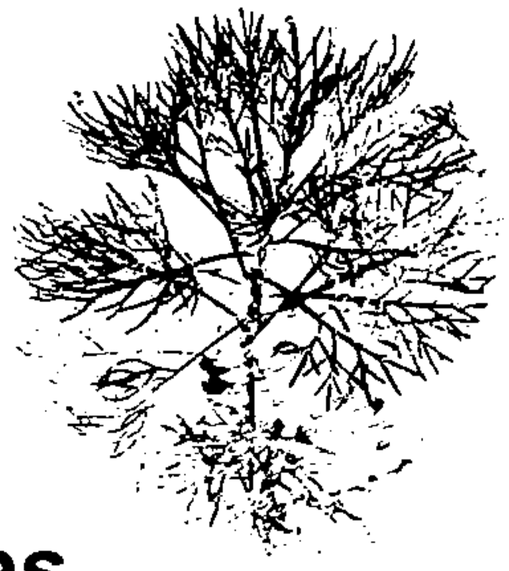

# Brèves

**Reçues et disponibles à VAL, les publications suivantes :**

**Traverse**, revue de l'Association des Usagers de la gare des Arcs-Draguignan, janvier 2004, n° 5...

**L'Echo des Salettes** n° 3, décembre 2003.

**AGIR abcd Var**, bulletin de liaison n° 36 : activités 2003 de la délégation et perspectives 2004.

**Oppidum Bike** (association VTT) : dossier de présentation de la saison 2004.

**Programme du 1er brevet de chasse « pur sanglier »**, tenu à Lorgues du 16 au 18 janvier 2004.

**Compte-rendu du stage « Echecs et Traditions », qui eut lieu à Lorgues (Saint-Ferréol) du 3 au 9 août 2003.** Contacts : Echiquier de la Tour d'Argens et association Echecs et Patrimoine tél. : 04 94 85 25 29 et 06 81 10 55 78.

**Château Sainte-Roseline. Espace d'art.** Programme des manifestations 2004.

# Les Recettes de Babette

***La blette***

*Ce légume a pour origine la blette maritime qui pousse spontanément en bord de mer dans les régions méditerranéennes.*

*La blette est essentiellement un légume feuille qui peut avoir des nervures blanches ou rougeâtres.*

*Elle fait partie des Herbes à porée : la porée est le véritable plat identitaire de toute une époque.*

*Le mot de porée, utilisé dès le 12e siècle, est dérivé du latin porrum qui donne aussi poireau. Porée ou poirée désigne également la blette ; le poireau et la blette étant les deux légumes de base de la porée. La porée est donc un hachis de légumes verts...*

*Originaire de Grèce, la blette apparaît très tôt dans la cuisine provençale. Appelée la bléa, elle est vendue sur les marchés sous le nom de blette. Elle constitue souvent la base des hachis contenant des légumes. Les Niçois en font une très forte consommation, qui les fait surnommer par les humoristes des « caga-bléa » ; j'éviterai la traduction...*

*Il est possible de la remplacer, dans les régions où elle est rare, par des épinards ou, à défaut, par de la simple salade, à laquelle on aura au préalable enlevé les côtes importantes.*

*Toutefois, l'abondance et la variété des légumes poussant sur le sol de la Provence ont fait distinguer à nos ancêtres les parfums différents de la blette, des épinards et de la salade.*

**Tourte de blettes**

**Ingrédients :**

500 gr de farine, 200 gr de beurre, 150 gr de sucre, 6 œufs, une botte de blette, 100 gr de parmesan râpé, 6 pommes reinettes, 50 gr de raisins de Corinthe, 50 gr de raisins de malaga, 100 gr de pignons, 1 verre de marc, 150 gr de sucre cassonade.

**Confection :**

Faire ramollir le beurre, et le mélanger soigneusement à la farine en même temps que 3 œufs battus, le sucre et le sel.

Laisser reposer pendant une heure.

Enlever les côtes blanches des blettes, et hacher grossièrement le vert.

Laver abondamment et mélanger avec le parmesan râpé, la cassonade, le marc, les raisins préalablement trempés 10 mn dans du rhum chauffé, une cuillère d'huile d'olive, 3 œufs battus, les pignons.

Rajouter la blette après avoir bien mélangé le tout.

Faire deux boules avec la pâte et les abaisser au rouleau.

Déposer une partie dans une tourtière et étaler la garniture.

Recouvrir avec la deuxième partie de la pâte, et fermer soigneusement les bords.

Piqueter toute la surface avec une fourchette, enfourner, et faire cuire jusqu'à l'obtention d'une couleur bien dorée.

Garnir généreusement de sucre en poudre et laisser refroidir.

# Le coin détente

**LE COLLIER DE PERLES DE CULTURE**

**Ces deux réflexions entendues à l'OTSI :**

- Nous avons garni notre bastide de meubles rustiques mais tout en formica pour faciliter le nettoyage !
- Exceptionnellement pour une location à l'année, nous pouvons faire 6 mois !

**L'Ecrin de service**

**ECHO**

**Telle mère, telle fille ?**

- Ma chérie je t'ai déjà dit, au moins un milliard de fois, de ne pas exagérer.

**Le Rapporteur**

**ENIGME**

**L'assassin habite l'au-delà**

*Interview de notre envoyé spécial Vivre A Lorgues.*

***Vivre à Lorgues – Commissaire Olive, on aurait trouvé, dans une automobile, une personne morte de plusieurs balles. On dit que, curieusement, le revolver gisait près du véhicule alors que les clés de ce dernier étaient à l'intérieur, que les portes étaient verrouillées et que les vitres étaient levées.***

**P.O.** – C'est exact et c'est pourquoi il semble, d'après Quisset mon assistant, que ce crime restera un mystère !

***V.A.L. – Semble ?***

**P.O.** – Oui, Quisset m'informe que ne trouvant, en plus, aucun trou dans la tôle, ni dans les vitres, il ne lui est pas possible de déterminer comment ce meurtre a pu être commis.

***V.A.L. – Et... ?***

**P.O.** – Et...bien ...je ne sais pourquoi, la déclaration de mon assistant me laisse insatisfait.

***V.A.L. – Beuh...!***

*Et vous amis lecteurs ?*

**Jean-Claude Larroque**

***Solution de l'énigme précédente (VAL 68)***

*Les numéros confidentiels ne figurant pas dans un annuaire téléphonique, il n'est donc pas possible d'en déterminer le pourcentage.*

**Le journal d'un badaud**

Maintenant que je sais qu'ici, il y a tout plein de gens qui savent, c'est fou ce que j'apprends, rien qu'à lire VAL que, comme disait un poète, au sujet duquel je n'ai plus le nom « *c'est un petit Val, qui mousse de rayons* ».

Et quels rayons ! Rien qu'à lire le courrier des lecteurs on sait tout de suite à qui l'on a à faire ! Il y en a même un qui m'épate ! Un véritable *Monsieur Je-sais-tout*, qui vous décortique le bla-bla-bla de tout un chacun et qui vous dit, avec une infusion de science, comment qu'on doit dire quand on écrit ! Encore qu'il vous le dit avec la politesse de l'estocade, qui cache, au sens de mon humble avis, une belle charité de cœur...

– ...Pour sûr, que m'a fait remarquer ma tante Suzette, qui a tellement étudié qu'il faut un dictionnaire pour la comprendre, faut pas aller bien loin pour voir, *at home*, une extension mobilière.

– Jésus-Marie-Joseph, voir quoi, que je lui ai demandé ?

– Voyons, réfléchis, qu'elle m'a dit...un 41e fauteuil pardi !

**J.-C.L.**

# Services divers

| ☎ et fax municipaux | |
|---|---|
| **Standard :** | **04.94.85.92.92** |
| **É.C., actes, cartes de séjour :** | 04.94.85.92.92 |
| **C.C. Action Sociale :** | 04.94.85.92.78 ou 79 |
| **Cadastre** | 04.94.85.92.51 |
| **Comptabilité :** | 04.94.85.92.69 |
| **Eau, assainissement :** | 04.94.85.92.81 |
| **Cimetière, naturalisations :** | 04.94.85.92.73 |
| **Police municipale :** | **04.94.85.92.88** |
| **N.B. ce numéro correspond aux heures d'ouverture de la mairie. Week-end, jours fériés et toutes urgences :** | **04.98.10.40.78** |
| **Responsable des bâtiments :** | 04.98.10.27.76 |
| **Urbanisme, demandes :** | 04.94.85.92.52 |
| **Infos tri sélectif, monstres,** | 04.94.85.92.64 |
| **Fax administration et cabinet :** | 04.94.85.92.90 |
| **Fax urban., eau, s. techniques :** | 04.94.85.92.84 |
| **Service culturel :** | 04.94.73.77.39 |
| **E-mail :** | **mairie.lorgues@wanadoo.fr** |

## Médecins de garde : ☎ 15

**En cas d'urgence, le médecin de garde vous sera indiqué par le centre 15.**

**Un article de VAL n° 64 a fait le point sur cette nouvelle organisation des praticiens.**

**ATTENTION**
**Centre de secours Albert-Mathieu**
**et urgences nocturnes et jours fériés**
**NUMERO : ☎ 04.98.10.40.78 *ou* 18**

| Médicaux - Para médicaux : ☎ | |
|---|---|
| **Médecins** | |
| **Bernard J.-P.** | 04.94.73.70.27 |
| **Broussard J.** | 04.94.73.70.30 |
| **Campi J.-J.** | 04.94.73.95.95 |
| **Decroocq D.** | 04.94.73.95.74 |
| **Foucault P.** | 04.94.73.99.22 |
| **Grouiller G.** | 04.94.73.70.27 |
| **Laure Ch.** | 04.94.73.70.27 |
| **Richez F.** | 04.94.73.70.27 |
| **Chirurgiens-dentistes** | |
| **Boitard M.** | 04.94.73.70.03 |
| **Domart F. et Francis F.** | 04.94.73.71.64 |
| **Lion J.-F.** | 04.94.73.26.00 |
| **Rémy-Bischoff F.** | 04.94.73.99.83 |
| **Roguet J.-F.** | 04.94.73.27.32 |
| **Laborat. d'analyses médicales** | 04.94.60.47.70 |
| **Cabinet d'imagerie médicale** (radiologie-échographie) | 04.94.73.20.50 |
| **Pharmacies** | |
| **Barthélemy F.-X.** | 04.94.73.70.31 |
| **Du Cours (Mignot B.)** | 04.94.73.72.97 |
| **Pharmacie de garde 24 h/24 :** | **04.94.07.08.08** |
| **Infirmiers(es) à domicile** | |
| **Amand D.** | 04.94.67.64.22 |
| **Boulleret L.** | 04.94.67.64.22 |
| **Brunet P.** | 04.94.73.90.90 |
| **Fiorucci C.** | 04.94.73.90.90 |
| **Marivoët C.** | 04.94.67.64.22 |
| **Tesson C.** | 04.94.73.90.90 |
| **Wispelaere J.-P.** | 04.94.73.90.90 |
| **S.S.I.A.D. :** | 06.08.80.12.10/04.94.73.90.39 |
| (Service de Soins Infirmiers à Domicile) | |
| **Masseurs-kinésithérapeutes** | |
| **Appert J.-J.** | 04.94.84.36.85/06.86.04.09.73 |
| **Bernard F.** | 04.94.67.66.27 |
| **Blondel R.** | 04.94.73.73.37 |
| **Dardenne L.** | 04.94.73.73.37 |
| **Méhois Y.** | 04.94.84.37.99/06.75.37.48.24 |
| **Pellietier M.** | 04.94.84.36.85 |
| **Pinson M.** | 04.94.73.97.31 |
| **Ravey D.** | 04.94.73.94.77 |
| **Stoffaneller M.-J.** | 04.94.73.72.32 |
| **Pédicures médicales** | |
| **Toulliou C.** | 04.94.73.79.16 |
| **Orthophonistes** | |
| **Galy I.** | 04.94.73.96.72 |
| **Ludier-Mrani A.** | 04.94.73.20.84 |
| **Audioprothésiste** | |
| **Albano F.** | 04.94.82.35.50 |

| Vétérinaires : ☎ | |
|---|---|
| **Guirard L., Jean É., Postec R.** | 04.94.73.96.32 |

**Bibliothèque :**
mercredi et jeudi :
en hiver de 15h à 17h, en été de 16h à 18h,
jeudi et samedi toute l'année de 10h à 12h.

**Centre de solidarité sociale :**
sur R.D.V.,
☎04.94.99.79.10

**Consultation des nourrissons, P.M.I. :**
sur R.D.V., ☎04.94.50.90.55.

**Conciliateur :** en mairie
sur R.D.V., ☎04.94.85.92.78.

**C.R.A.M. et C.I.C.A.S :** en mairie
1er et 3e lundi du mois, de 13h30 à 15h30.

**Croix Rouge :** en mairie
1er mardi du mois de 9h à 12h.

**Mission d'animation, C.L.S.H. :**
rue de la Trinité, ☎04.94.73.99.18.

| Services publics : ☎ | |
|---|---|
| **Pompiers** | **18** |
| **Centre de secours** | **04.98.10.40.78** |
| **Gendarmerie** | **17 ou 04.94.73.70.11** |
| **Centre anti-poison** | **04 91 75 25 25** |
| **La Poste** | 04.94.60.33.30 |
| **Trésor Public** | 04.94.73.71.60 |
| **Jardin d'Enfants** | 04.94.67.62.69 |
| **Office de Tourisme** | 04.94.73.92.37 |

**Mission locale :** en mairie
mardi matin de 9h à 12h,
jeudi matin sur R.D.V., ☎04.94.50.97.00.

**Office de tourisme - Syndicat d'Initiative :**
- hiver : 9h à 12h - 15h à 18h
- été : 9h à 13h - 16h à 19 h

☎04.94.73.92.37 ; fax. : 04.94.84.34.09.

**Secours Catholique :** 7, rue du Collège
☎ 04.94.84.04.87 (répondeur).
- lundi de 14h30 à 17h : accueil des familles ;
- jeudi de 9h à 11h : vestiaire ;
- vendredi de 9h à 10h : réception des dons ;
- aide alimentaire : mercredi de 16h à 17h.
- Vacances scolaires : vestiaire fermé.
- Accueil suspendu en juillet et août.

**Sécurité sociale :** mairie
voir calendrier du mois (9h à 11h30)

**SENDRA**-Lorgues : 1, rue du Cannet
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 à 12h30
☎ 04.94.73.91.77.

| Transports : ☎ | |
|---|---|
| **Ambulances C.A.V.** | 04.94.73.24.88 |
| **Ambulances Lorguaises** | 04.94.73.77.38 |
| **Autocars renseignements** | 04.94.68.15.34 |
| **S.N.C.F. renseignements** | 08.36.35.35.35 |
| **Taxi Bianco G.** | 06.08.63.13.43 |
| **Taxi Boéri P.** | 04.94.73.27.02/06.09.57.43.16 |
| **Taxi William** | 04.94.73.95.61 ou 06.85.11.03.84 |

LA GRILLE D'ANTOINE
Par Antoine Payet
N°69

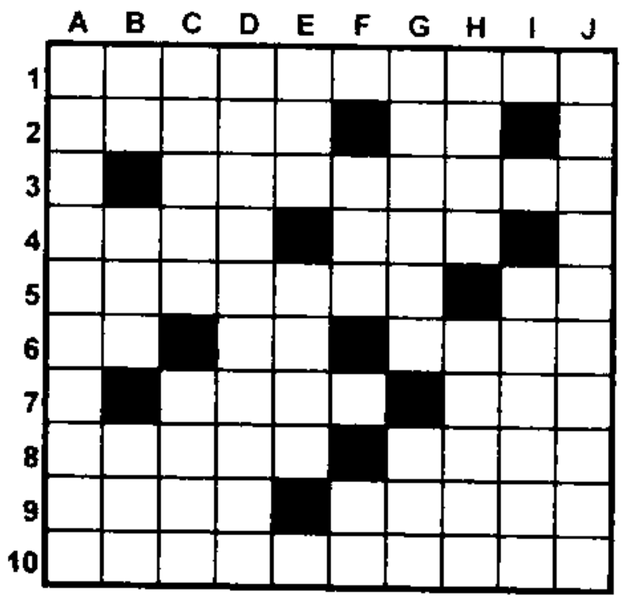

***Horizontalement***
1 – Instruments de musique.
2 – Nageoire renversée. Clé.
3 – Romprai.
4 – Ville basque. Détruit.
5 – Borner. Dans le néant.
6 –Donné par le diapason. En Seine-Maritime. Jamais sur
7 – Séricine. Morceau de piastre.
8 – Les temps de la valse. Animal
9 – Peut faire une voiture. Artiste italienne.
10 – Faites avec des chiffres.

***Verticalement***
A – Sujet à rebondissements.
B – Deux de lama. Aber. Sigle de république.
C – Disque. Formation militaire.
D – Minerai de nickel.
E – Cloison mobile. Vient de taire.
F – Sur le calendrier. Saint normand.
G – On aime celles de l'aube. Mauvais pied.
H – Auxiliaire. Agit.
I – Unité d'hôtel.
J – En Seine-M

Solution N°68

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | A | P | H | A | R | N | A | U | M |
| 2 | A | S | R | E | V | N | E | R | ■ | O |
| 3 | B | ■ | O | R | E | ■ | O | P | A | N |
| 4 | R | E | T | O | U | R | N | E | N | T |
| | I | N | E | S | ■ | O | ■ | N | I | A |
| 6 | O | S | E | ■ | S | N | ■ | T | S | U |
| 7 | L | I | ■ | V | O | D | K | A | ■ | R |
| 8 | E | L | T | O | N | ■ | L | I | D | O |
| 9 | T | A | I | T | ■ | C | A | ■ | R | U |
| 10 | S | I | L | E | N | C | I | E | U | X |

## Remerciements à...

L'A.P.I.S.S., l'A.S Arcoise-Foot, le Foyer Rural du Thoronet, Lorgues Animation Vidéo, Lorgues-Cyclos, la Médiathèque de Lorgues, l'Office National des Forêts, le Secours Catholique, Taradeau Accueil Amitié, l'U.N.C. de Lorgues.
Sylvain Annovri, Anne-Laure Balduccelli, André Barbe, Jeanine Bentz, Didier Bouquet, Jean-Louis Cascetta, Michel Chapelain, Elsa Chevalier, Denis Claus, Minouche Créquis, Marie Dallée, Anne Decanini, Pierre Delignon, Christian Delseray, Léo Doumont, André Fito, Edmond François, Jacques Gauneau, Françoise Ginékis, Alain Girardon, Pierre Katchadourian, André Lagier, Suzanne et Maurice Lagnien, Jean-Claude Larroque, Pierre Lartigue, Philippe Ledentu, Guy Marivoet, Marie-Rose Merle, Pierre Mounier, Bertrand Obeltz, Antoine Payet, Valérie Péritor, Jacques Rebière, Elisabeth Souday, Louis et Marie-Paule Teisseire, Christiane Turner, Franck Villard, Albert Waro...

**Maquette : S. Ducornet, G. Hardouin. Illustrations : S. Ducornet.**
**Dir. publ. : B. Mariani. Coord. : G. Hardouin. Imp. Bonnaud, Draguignan, ☎04.94.68.17.95.**
**Contact : V.A.L., Commune de Lorgues, ☎ 04.94.85.92.92.**